

Administration et rédaction :

MARTIGNY

Avenue de la Gare

Téléphone 026 / 61052
Chèques postaux II c 52

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces le mm. 13 ct.
Réclames » 30 ct.
Mortuaires » 30 ct.

Supplément pour emplacements prescrits

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le mardi et le vendredi

ABONNEMENTS

Une année Fr. 10.—
Avec assurance-accidents pour 2 personnes 13,30
Bulletin Officiel 7,50

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés.

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS après de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Télédiffusion et télévision

« La langue est la meilleure et la pire des choses », disait Esope il y a vingt siècles.

Que penserait-il aujourd'hui de la presse, de la radio et de la télévision, lui qui vécut à une époque où la parole était à peu près le seul moyen de transmission de la pensée, l'imprimerie n'ayant pas encore popularisé les écrits ?

Mais pas plus que du temps d'Esope on eût accepté que la parole fût muselée par une autorité quelconque, pas plus nous n'admettrions chez nous que l'Etat mit la main sur la presse et se fit le censeur tout-puissant de ce que transmettent les ondes dans la quasi-totalité des foyers du pays.

C'est que, aujourd'hui comme il y a vingt siècles, on peut encore faire un certain crédit à l'homme et lui laisser la liberté de s'exprimer et d'entendre en admettant que du bon et du mauvais qui sortira du cerveau de ses semblables pour être retransmis d'une manière ou d'une autre, il saura lui-même faire la part des choses et discerner le meilleur et le pire.

En réalité, notre législation très tolérante à cet égard accorde à l'homme une confiance très large, car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on constate combien des écrits immoraux ou tendancieux peuvent conduire à la perversion ou à la déviation mentale.

Mais comme à tout prendre une censure absolue des moyens d'expression de la pensée eût conduit à un inévitable étouffement de l'esprit tel qu'on a pu le voir dans les pays qui ont accepté ou qui acceptent encore la dictature de l'Etat, la liberté paraît en tous points préférable, même avec les failles qu'elle laisse apparaître.

Les effets néfastes qui peuvent en résulter, on espère que le bon sens et une éducation toujours plus poussée, jointe à un sens aigu de leur responsabilité chez les parents et tous ceux qui ont pour mission de la donner, cette éducation, arriveront à les conjurer dans une certaine mesure.

A vrai dire, d'ailleurs, la liberté d'expression n'est pas aussi totale qu'elle ne paraît de prime abord.

Pour des raisons d'ordre public et pour sauvegarder les bonnes mœurs, il existe tout de même dans notre pays un complexe de dispositions qui empêchent de publier et de diffuser n'importe quoi sous le couvert de la liberté.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil fédéral a soumis il y a quelques semaines aux Chambres un message concernant l'insertion dans la Constitution fédérale d'un nouvel article sur la radiodiffusion et la télévision.

Jusqu'à ce jour, une telle disposition n'existait pas et l'on s'est contenté d'admettre que toute l'activité de l'Etat, en matière de télédiffusion et de télévision, découlait des compétences octroyées à la Confédération par l'article 36 qui dispose que dans toute la Suisse les postes et les télégraphes sont du domaine fédéral.

Aujourd'hui, l'on admet que par cet article 36 la Confédération a tout au plus le droit de légiférer sur les aspects techniques de la question, mais que l'on chercherait en vain à fonder sur lui une compétence fédérale d'exploiter le service des émissions ou simplement de légiférer à son sujet.

Avec le texte proposé, tout deviendrait plus clair, sans toutefois que la structure actuelle de notre système subisse de profonds changements.

En principe, par un premier alinéa, la Confédération reçoit la compétence exclusive de légiférer d'une manière illimitée en la matière.

Mais immédiatement, dans deux autres para-

graphes, il est précisé que la tâche technique de construire et d'exploiter des postes émetteurs lui incombe seule, le service des programmes étant confié, comme par le passé, à des institutions autonomes.

Quelles sont ces institutions autonomes ?

C'est la Société suisse de radiodiffusion, née elle-même d'une fusion de divers groupements tels que la Société romande de radiodiffusion, la Société des émissions de Radio-Genève, les sociétés coopératives de radiodiffusion de Zurich, Berne et Bâle, celle créée au Tessin pour la Suisse italienne et enfin d'autres sociétés constituées pour la Suisse centrale, la Suisse orientale et les régions où l'on parle le romanche.

Il s'agit de groupements de droit privé comprenant des particuliers, des cantons et des communes assumant en somme une fonction de droit public puisque, sous l'égide de la Société suisse de radiodiffusion, ils se sont vu accorder la concession d'utiliser les postes émetteurs nationaux de Sottens, Beromünster et Monte-Ceneri, et cela dans les divers studios de Lausanne et Genève, qui alimentent l'émetteur de Sottens, ceux de Berne, Bâle et Zurich, pour l'émetteur de Beromünster, et celui de Lugano pour l'émetteur de Monte-Ceneri.

Ceci pour la télédiffusion. Quant à la télévision, vu l'analogie qui existe entre les deux moyens de transmission, c'est pour l'instant également la Société suisse de radiodiffusion qui assure la diffusion des programmes au moyen des émetteurs de l'Uetliberg à Zurich et de la Dôle dans le canton de Vaud, en attendant l'achèvement de la construction des émetteurs du Saentis, du Monte-Ceneri et du Monte San Salvatore et la mise au point d'autres émetteurs-relais.

On voit donc que le régime de leur concession se situe chez nous entre le système de la nationalisation, telle qu'on la connaît en France, et celui de l'initiative privée absolue comme aux Etats-Unis.

Le public, par l'intermédiaire des sociétés existantes, a largement son mot à dire dans l'émission des programmes.

L'Etat, toutefois, et ce sera la réserve apportée à l'article constitutionnel cité ci-dessus, « veille à ce que les besoins spirituels et culturels des cantons, comme aussi ceux des différentes parties du pays, des divers milieux de la population, ainsi que des diverses régions linguistiques, soient pris équitablement en considération.

La réserve est de taille, on peut le constater. Elle peut permettre peu ou beaucoup et justifier parfois même la censure. Ce sera chaque fois une question d'appréciation et de tact.

Ce que nous voulions surtout relever, c'est la forme de limitation à la liberté d'expression, qui sera ainsi inscrite dans notre Constitution.

Non pas pour nous en plaindre, car on conçoit aisément que l'Etat, dès le moment où il assume un service public, engage sa responsabilité.

La crise du canal de Suez



Le ministre de la guerre anglais a annulé le congé pour les unités en service et a rappelé 30.000 hommes sous les drapeaux. Notre photo montre les soldats du régiment d'infanterie de Buckinghamshire rentrant dans la caserne de Worley.

Tout là-haut sur l'alpage...

C'est en pensant à vous, pâtres de nos alpages valaisans, que j'écris ce billet hebdomadaire. Il n'est que justice de rappeler — trop imparfaitement encore — votre esprit de dévouement à l'égard de la collectivité...

Non, mes amis, vous n'êtes pas oubliés. Chaque jour, pendant la saison d'alpage, une pensée de gratitude jaillit de notre cœur à l'égard des chers absents qui, tout là-haut, veillent sur les troupeaux qui leur sont confiés.

Sans égard pour votre personne, vous vous privez du confort relatif de votre demeure, des soins entendus de votre compagnie. Et presque comme des ermites, vous couchez souvent à la belle étoile, menant une existence rude, dépourvue de gâteries. En philosophes et habitués aux difficiles conditions d'existence inhérentes à la vie montagnarde, vous savez vous contenter de peu, d'une nourriture frugale, d'une couche sommaire, à même le sol parfois. Vous ne craignez ni l'orage, ni le froid, ni les gibouilles. Toujours présents au poste de vigie, vous oubliez les mauvais jours, si le soleil réapparaît et perce les nuages...

Et lorsque du village, vous arrivez des nouvelles des vôtres, la visite d'amis chers, c'est fête en votre cœur. Et avec quelle joie vous trinquez le verre de l'amitié généreusement offert ou acceptez le paquet de cigares que vous fumerez les jours suivants...

N'est pas apte à devenir père qui veut. C'est un métier — si l'on peut l'appeler ainsi — qui s'apprend dès la plus tendre enfance et s'hérite en quelque sorte comme un legs familial, se transmettant de père en fils, de générations en générations. Certaines familles détiennent cet honneur depuis des

lustres. Le fromager est le chef de la famille alpestre. Grands-pères, fils et petits-fils se sont succédé à ce poste sans jamais faillir à leur engagement. Leurs noms sont gravés dans les poutres du chalet, sur les ustensiles de la fromagerie. Et comme dans toutes les familles qui ont le sens du travail bien fait et l'honneur de la profession dans le sang, c'est avec fierté qu'il faut saluer ces dignes et valeureux serciteurs de la classe paysanne !

Il en est de même du premier berger : la tradition exige souvent le même amour et la même fidélité au devoir de chaque jour. L'auteur de ce billet connaît dans son entourage des exemples vivants de cette caste montagnarde qui croirait déchoir aux yeux de leurs semblables en refusant de répondre « présent », en rompant le lien tenu qui les relie aux ancêtres qui les ont précédés là-haut !

Oui, pâtres de mon pays ! Je vous salue avec joie et vous félicite du bel exemple que vous donnez par votre ténacité et votre esprit de fidélité au devoir de chaque jour. Faisant fi des difficultés, des imprévus, vous demeurez au poste qui vous a été confié, et que vous aimez, malgré tous les dangers auxquels vous êtes exposés, lorsque l'orage gronde et que les éclairs sillonnent le ciel.

Il faut avoir un caractère bien trempé, une volonté tenace, pour demeurer là-haut, des mois durant, loin du monde, mais peut-être plus près de Dieu !

Puissions-nous, habitants de la plaine et des villages, mieux comprendre la leçon de courage et de sacrifice que vous nous donnez avec tant de simplicité ! Nous avons tout pour être heureux, et malgré cela, nous osons parfois maugréer et nous plaindre. Que serait-ce si nous devions partager votre vie ?

TOUR D'HORIZON

Prélude au désarmement...

Le président Nasser, comme tous les dictateurs, ne s'embarrasse pas de formes protocolaires ; sa dénonciation, brusque et anticipée, de la convention de Suez, échanté en 1968, en est la preuve. Pourtant, le principe de la nationalisation n'est guère contestable et la dite convention de 1888 reconnaît le droit de propriété de l'Egypte sur le canal. Aussi, lorsque la France et l'Angleterre réclament « l'internationalisation », elles ne s'appesantissent pas sur ce « droit de propriété » mais elles font valoir essentiellement l'intérêt de nombreux pays à la navigation dans le canal ainsi que le manque de garanties — ou l'inaptitude — de l'Etat égyptien à en assurer la gestion.

C'est donc cette formule qui a prévalu à la conférence des « Trois », à Londres, et elle exprime les intentions de Londres et de Paris d'appliquer « un système international qui garantisse la continuité de l'exploitation et la liberté du transit ». Le représentant des Etats-Unis, M. Dulles, s'est rallié finalement à la proposition franco-britannique. Le nouvel accord proposé aux nations intéressées reconnaît en principe l'acte de nationalisation mais instituerait un organe international de gestion. Ce qui équivaut, pour l'Egypte, à rester propriétaire en droit tout en renonçant en fait à l'exercice de sa souveraineté. M. Dulles s'est dit persuadé d'obtenir l'adhésion de Nasser à ce projet ; s'il y réussit, il aura bien mérité de l'Alliance atlantique ! Nasser sait qu'il n'a aucun espoir de sortir vainqueur d'une lutte armée contre la France et l'Angleterre mais il a derrière lui la Ligue arabe et, d'autre part, son prestige est en jeu. Et puis, il y a une inconnue : le comportement de Moscou.

Pour faire entériner les décisions des « Trois », une conférence aura lieu le 16 août dans la capitale anglaise où seront invités avec l'Egypte les pays signataires de la convention de Suez, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie et la Turquie, ainsi que les Etats intéressés à la navigation sur le canal, soit au total 21 nations. Pendant ce temps, joignant le geste à la parole, la Grande-Bretagne et la France préparent leurs escadres et leurs avions pour appuyer leurs arguments.

Si MM. Eden et Pineau, à cause de leur situation personnelle, se sont montrés particulièrement indignés par le procédé brutal de Nasser, M. Dulles, par contre, déclarait deux jours après les entretiens de Londres, dans une allocution radiodiffusée au peuple américain : « En tant que chef du gouvernement d'une nation libre et indépendante, le président Nasser a fait œuvre utile au service de l'intérêt de son peuple. » Comprendra qui pourra ! De son côté, le ministre français, M. Pineau, à son retour à Paris, a déclaré : « Il faudra choisir entre notre solution et celle de Nasser. » Ce qui fait dire au journal français « Libération » :

« Etrange négociation, à laquelle on invite l'Egypte en lui déclarant par avance qu'aucune solution ne sera admise en dehors de celle qu'on lui a préparée. Etrange conférence à laquelle prélude l'envoi de navires de guerre. »

(Lire la suite en page 3.)

Sacs en toile

pour la montagne et le bain très avantageux

Paul DARBELLAY, Martigny

Une révélation...

Le Citrala

(Marque déposée)

Exquise boisson rafraîchissante à base de jus de citron, préparée par MORAND

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

LES SPORTS

EN VALAIS

ET AILLEURS

FOOTBALL

Calendrier du groupe occidental de la 1re ligue

1er tour saison 1956-1957

26 août	Forward-Montreux Martigny-Vevey USBB-Sierre Sierre-Berthoud La Tour-Payerne
2 septembre	Forward-Montreux Martigny-Vevey USBB-Sierre Sierre-Berthoud La Tour-Payerne
9 septembre	USBB-Martigny Monthey-Vevey Montreux-Berthoud Payerne-Sierre Sion-Forward La Tour-Inter
16 septembre	Jeune fédéral
23 septembre	Berthoud-La Tour Forward-USBB Martigny-Sion Montreux-Payerne Sierre-Monthey Vevey-Inter
30 septembre	USBB-La Tour Inter-Berthoud Monthey-Martigny Payerne-Forward Sion-Sierre Vevey-Montreux
7 octobre	Coupe suisse, 2e tour
14 octobre	USBB-Monthey Inter-Sion
21 octobre	Coupe suisse, 3e tour
28 octobre	Berthoud-Forward Monthey-La Tour Montreux-Martigny Payerne-Inter Sion-USBB Vevey-Sierre
4 novembre	USBB-Montreux Inter-Forward Monthey-Berthoud Payerne-Sion Sierre-Martigny La Tour-Vevey
11 novembre	Berthoud-Payerne Forward-Monthey Martigny-La Tour Montreux-Sion Sierre-Inter Vevey-USBB
18 novembre	Forward-Sierre Inter-USBB Martigny-Berthoud Montreux-La Tour Payerne-Vevey Sion-Monthey
25 novembre	USBB-Payerne Inter-Martigny Monthey-Montreux Sion-Berthoud La Tour-Sierre Vevey-Forward
2 décembre	Coupe suisse, 4e tour

Réd. — Il convient de féliciter les responsables de ce calendrier pour l'avoir établi en tenant compte des intérêts des clubs valaisans. Ainsi, la concurrence a été automatiquement éliminée dans le rayon immédiat de nos matches de première ligue en faisant jouer sur leur terrain, simultanément Sierre et Martigny ou Sion et Monthey, sauf à une seule occasion.

L'entraînement

Sierre-Martigny, 0-2

Sierre. — 1re mi-temps: Sartorio; Rubin, Lietti; Christen (Sion), Genoud, Roussy; Savoia (Helvetia), Finsch (Allemagne), Antille (Chalais), Campoferri (Borgomanero), Bruttin. — 2e mi-temps: Sartorio; Rubin, Favre; Zufferey, Lietti, Roussy; Christen, Finsch, Campoferri, Schneider, Bruttin.

Martigny. — Scheibli; Martinet, Giroud R.; Manz, Renko, Rausis; Gaudard, Sarrasin, Rigoni, Parlier II, Giroud L.

En seconde mi-temps, Martinet II remplace Gaudard, légèrement touché à la cheville, sans trop de gravité, fort heureusement.

A trois semaines de l'ouverture officielle, nos footballeurs ont repris sérieusement le chemin du stade. Cette prise de contact avec la pelouse a été l'occasion pour les dirigeants de nos clubs de voir à l'œuvre leurs nouvelles acquisitions.

Pourtant, les deux « onze » valaisans étaient loin d'être complets pour cette occasion. Du côté Sierrois, Pannatier (qui reprendra sa place dimanche prochain contre Sion), Allégroz et Beysard manquaient à l'appel. Chez nos amis octoduriens, les absences de Remondeulaz, Petro, Giroud III et surtout de Coutaz (tous nos vœux de prompt rétablissement) ont été remarquées.

Que dire de cette première mise au point de nos formations valaisannes? Naturellement qu'elle fut extrêmement laborieuse, et cela se conçoit fort aisément. Du moins pouvons-nous dire pour l'instant que Martigny nous paraît supérieur à l'année dernière. Sa défense, avec l'arrivée du joueur-entraîneur Renko, ne nous a laissé aucun doute sur sa solidité et quand le nouveau système de WM sera bien assimilé, tous les espoirs lui seront permis. Pour les Sierrois, par contre, le problème sera plus compliqué. Si Campoferri a fait preuve dans l'ensemble d'une bonne prestation, et par instants Christen (de retour à son ancien club), des éléments comme Finsch, Savoia, Antille, sont encore loin d'avoir la maturité de la première ligue. De toute façon, le 26 août prochain nous fixera sur les possibilités exactes de nos représentants.

Pour l'heure, disons que Martigny a construit son succès mérité par des tirs de Rigoni à la 23e et Giroud à la 31e minutes de la seconde mi-temps. Inter.

Lausanne-Sports bat Monthey par 3 à 2

On ne s'attendait pas à une telle résistance de la part de Monthey qui, comme Lausanne, avait été convié à l'inauguration du nouveau terrain de jeu de Châtel-Saint-Denis.

Lausanne alignait ses nouvelles vedettes: le Zuricois Moser, le fameux Yougoslave Zivanovic, l'ex-Chaux-de-Fonnier Fesselet, l'international Roesch, ainsi que le sympathique Valaisan Claret, venue de Bienne.

Monthey présente ses nouvelles acquisitions, soit Sierro, Lutz et Rossier II. Par contre, Bandi n'est pas encore entré dans la danse à la suite d'une ancienne blessure.

Le match a plu par la qualité du jeu, l'ardeur de la lutte, la rapidité des attaques, la soudaineté des contre-attaques. A ce rythme, Monthey a présenté en

LUTTE

Le Bâlois Eugène Holzherr vainqueur à Thoune

25.000 spectateurs ont participé dimanche, à Thoune, à la Fête fédérale de lutte suisse. Le titre de roi des lutteurs est revenu au Bâlois E. Holzherr, devant Reichmuth (Einsiedeln), Haneter (Lostorf), Widmer (Oftringen) et Brändli (Bommen).

Quarante lutteurs sur 260 ont été couronnés dont le Valaisan Bernard Dessimoz, seul Romand. Albini Tornay, de Saxon, s'est vaillamment défendu et s'est classé 104e. André Terretaz, de Martigny, fut éliminé à la fin de la journée de samedi malgré une belle résistance.

Bernard Dessimoz

a inscrit son nom parmi les meilleurs lutteurs suisses

Un très aimable coup de téléphone nous apportait la bonne nouvelle, dimanche, au moment où l'on procédait à la distribution des couronnes et des prix aux meilleurs lutteurs de Suisse, à Thoune: Bernard Dessimoz, notre sympathique instituteur de Conthey, s'était classé 17e, au 6e rang, et remportait une magnifique couronne fédérale.

Nous apprenions encore que Bernard, dans une forme éblouissante, n'avait perdu qu'une seule passe sur huit, en gagnant cinq et faisant deux nuls. Le seul à pouvoir le vaincre fut Walter Flach, le roi de la lutte en 1955, son deuxième adversaire de la journée.

Pour sa première passe, Dessimoz dut se présenter contre le champion de Suisse centrale, Nikodem Spich-tig, lequel fut battu à plate couture. Notre représentant, un moment stoppé par Flach, repartit de plus belle et aligna la série de quatre victoires et deux nuls.

Dessimoz fit grande impression par sa force hercu-

première mi-temps quelques magnifiques envolées qui se sont terminées par des bolides de Monnay, Sierro et Gasser. Mais la précision des tirs faisant défaut, aucun but ne fut marqué et c'est dommage. Par contre, la défense lausannoise concéda une demi-douzaine de corners.

De son côté, la défense montheysanne fut intraitable, ne se laissant nullement intimider par les Moser, Zivanovic. Il fallut, vers la demi-heure, un shoot surprise sec et ras-terre d'Eschmann pour tromper Pastore qui croyait à une balle behind. Cette dernière frappa l'angle du poteau et rebondit dans les filets. Les Montheysans n'étaient pas revenus de leur surprise que Moser profita adroitement d'un renvoi de balle et d'un démarquage pour battre Pastore.

Ménés par 2 buts à 0, les Montheysans reprirent la lutte en deuxième mi-temps avec un ardeur nouvelle. Bénéficiant d'un coup franc indirect dans les seize mètres lausannois, ils en profitèrent pour marquer un premier but par Ondario, sur passe de Monnay.

Très actif et incisif à l'aile droite, le petit Rossier expédia un bolide sur la latte des buts défendus par Depallens, gardien-remplaçant. D'une reprise de volée, après une première tentative infructueuse, Gasser tira en force par-dessus le gardien, obtenant du même coup une magnifique égalisation.

Par la suite, Lausanne accentua sa pression à la faveur d'un jeu plus massif, plus scientifique. Il obtint un troisième but assez discuté. Aussi la décision de M. Monney, fonctionnaire de l'ASFA, n'eut pas l'heur de plaire aux Montheysans. Quelques minutes avant la fin, une passe croisée de Maurer aboutit dans les pieds de Gasser démarqué sur la ligne des seize mètres. Surpris, l'inter montheysan rata l'égalisation qui était à sa portée.

Peu importe le résultat, l'essentiel est que Monthey ait disputé un excellent match, sans se laisser intimider par la valeur de son adversaire.

Tournoi d'Evionnaz

Disputé par un temps idéal, en présence d'un nombre public, le tournoi du FC Evionnaz a remporté un franc succès, le grand favori de l'épreuve, le FC Saxon, qui présentait une équipe mixte encore peu entraînée, n'a pu renouveler ses exploits des années précédentes. Le grand vainqueur de la journée fut le FC Fully qui, avec une équipe de jeunes, remporta non seulement le challenge mais encore la magnifique coupe Saint-Raphael. Le prix de bonne tenue est allé à la sympathique équipe de Collombey dont le gardien, de toute première force, a soulevé les applaudissements du public. Quant à l'équipe locale, elle n'a pas démérité. Au contraire. Chacun a mis tout son cœur à l'ouvrage et il est certain que si l'ombiance actuelle peut se maintenir, elle donnera encore bien des satisfactions à ses supporters.

Classement: 1. Fully I; 2. Collombey II; 3. Evionnaz I; 4. Saxon II; 5. Bex I; 6. Ollon I.

MOTOCYCLISME

Nouveau record: 339 kmh.

Samedi, les tentatives de record des coureurs de NSU ont atteint leur point culminant avec le nouveau record du monde de vitesse absolu établi par Wilhelm Herz à la moyenne de 339 kmh. Lorsque le pilote allemand le mit en piste avec sa 500 cmc. à compresseur d'une puissance de 110 CV, le sol était toujours un peu mou, ce qui en l'a pas empêché de réussir pleinement dans sa tentative.

Voici les moyennes obtenues par Wilhelm Herz: 1 km.: 338 kmh.; 1 mille: 339 kmh.; 5 km.: 326 kmh.; 5 milles: 327 kmh.

Herz a ainsi non seulement très nettement battu l'ancien record officiel de Russel Wright, mais également sa propre performance de 305 kmh. réalisée avec une 350 cmc.

Jusqu'ici, les coureurs de NSU ont battu, sur la piste du lac salé de Bonneville (Utah), 54 records mondiaux de catégories.

lénne et ses coups portés en puissance. Le jour où notre beau champion possèdera à fond toutes les ruses du métier — ce qui ne saurait tarder vu ses énormes progrès techniques en moins d'une année — il trouvera difficilement adversaire à sa taille.



(Photo-Moderne, Sion)

Une dix-septième couronne dans une fête fédérale où le Valais n'avait plus fait entendre sa voix depuis 59 ans, les titres romands en lutte libre comme en lutte suisse, constituent un palmarès particulièrement brillant pour un lutteur. C'est la triple performance qu'a réalisée, cette année, Bernard Dessimoz. Qu'il en soit félicité au nom de tous les sportifs valaisans.

F. Dt.

CYCLISME

Emmanuel Plattner champion suisse amateur

Cent vingt-deux coureurs ont pris le départ, dimanche matin, à Eschenbach (Saint-Gall) au championnat suisse des amateurs. C'est le jeune Zuricois E. Plattner (qu'il ne faut pas confondre avec le pistard, qui a remporté la victoire après une très belle course. Le meilleur Romand fut le Lausannois Rossier et il se serait classé dans les premiers si la malchance n'avait pas voulu qu'il crève à deux reprises dans le dernier tour. Son camarade John Perrin termina 12e.



Emmanuel Plattner, champion suisse amateur sur route

Quelques résultats: 1. E. Plattner, Maur, les 178 km. 500 en 4 h. 46' 33", moyenne 37 km. 374; 2. E. von Buren, Zurich, 4 h. 46' 38"; 3. Ch. Zurcher, Berne, 4 h. 46' 47"; 4. Walter Holenweger, Zurich, 4 h. 46' 52"; 5. Ernest Koller, Bremgarten; 6. Bruno Hosmann, Berne, même temps; 7. Christian Mathis, Zurich, 4 h. 47' 04"; 8. Léo Winter, Kaisten, 4 h. 47' 11"; 9. Konrad Niederer, Muhlheim, 4 h. 47' 35"; 10. Heini Baumann, Frauenfeld, même temps.

Quant aux trois Valaisans qui prirent part à cette épreuve, Jean Luisier, Raphy Pellaud et Jean-Marie Lonfat, tous du V.C. Excelsior de Martigny, ils firent le maximum pour tenir la cadence forcenée des coureurs allemands, survoltés. Si Lonfat dut abandonner pour crevaison et ennui mécanique, Luisier termina à la 41e place avec un peloton de 6 hommes (dont Rufatti et Bony). Son retard sur le vainqueur: 8' 26". Pellaud finit la course 46e, à 12' 30" de Plattner. Ce classement est certainement très honorable pour nos deux jeunes amateurs A, inscrits pour la première fois dans une épreuve aussi importante. Ils laissèrent derrière eux des

En marge de la vie sportive

Mauvaises habitudes

Dimanche prochain débiteront les tours éliminatoires de la Coupe suisse de football et, par conséquent, de façon officielle la saison 1956-57. Il n'y aura pratiquement plus de « trous » depuis lors et, jusqu'à la pause d'hiver obligatoire, tous les dimanches seront consacrés soit au championnat, soit au déroulement progressif de cette même Coupe suisse. Exception faite du Jeune fédéral — et encore la veille de celui-ci sera-t-elle réservée au match Suisse-Hollande! — joueurs et spectateurs ne manqueront pas de... distractions!

Pas plus que les dirigeants de clubs et d'associations pour lesquels joies et soucis vont à nouveau se succéder à un rythme somme toute bien sympathique. La préfiguration des événements de ces prochains mois m'a justement conduit à demander à un dirigeant de la « Valaisanne » quel était son vœu le plus cher au moment où vont se déclencher les hostilités sportives.

Les témoignages fournis m'ont alors à proprement parler renversés au sujet d'une plaie dans laquelle la plupart de nos clubs se complaisent avec une naïveté parfois désarmante. Il s'agit des demandes de renvois qui, semaine après semaine, parviennent au siège de l'association. On a ainsi pris l'habitude de faire appel aux responsables du calendrier, non seulement pour des motifs stratégiques souvent faciles à deviner, mais pour des futilités qui rendraient le déroulement du championnat impossible si l'on commettait l'erreur de s'y laisser prendre.

Il est clair que dans un canton comme le nôtre, où il y a certainement prolifération de sociétés et où nos jeunes gens appartiennent en même temps à plusieurs groupements, il arrivera une fois ou l'autre durant l'année où les clubs devront faire face à certaines déficiences. A eux de s'organiser en conséquence pour faire honneur à leur inscription en championnat, inscription qui implique autant devoirs que de droits, est-il nécessaire de le dire. Mais implorer un renvoi parce qu'un ou plusieurs joueurs doivent être prêtés tel dimanche à la société de musique ou à celle de gymnastique, c'est tout simplement de l'abus. Et puisque cela correspond à la réalité, que nos clubs sachent une fois pour toutes que de pareils faits n'existent dans aucune autre association du pays!

Bien qu'un arrangement ait été pris dans ce sens entre l'ASFA et l'Armée, il n'y a qu'un cas où une demande de renvoi peut se justifier. C'est celui du service militaire de plusieurs joueurs. Car, je me permets de le dire franchement, il est des chefs qui, en dehors de raisons pouvant être impérieuses, se font un malin plaisir de consigner les footballeurs le dimanche. Que personne n'élève la voix, je sais ce que j'affirme.

Dans les autres cas qui pourraient être de force majeure, nos dirigeants ont un sens de l'équité suffisant pour savoir prendre leurs décisions. Mais, de grâce, cessons d'abuser de leurs propres pouvoirs.

J. Vd.

LES SPORTS en quelques lignes

* En water-polo, Monthey a succombé par 6 à 3, dimanche, à Bienne.

* Vainqueur du Grand Prix d'Allemagne automobile, à la moyenne de 137 km. 300, l'Argentin Fangio, sur Ferrari, a pris la première place du championnat mondial des conducteurs.

* Dimanche, à Rio-de-Janeiro, la Tchecoslovaquie a battu le Brésil par 1-0 (mi-temps 0-0) pour le premier match de sa tournée en Amérique du Sud.

* Remo Pianezzi a remporté le Critérium de Nyon devant Strehler, Vaucher, Grät, Freivogel, Rolf Graf, etc.

* La course de côte Collombey-Champéry (dernière épreuve du championnat valaisan) se courra le 15 août.

* Le premier Tour d'Europe cycliste pour amateurs et indépendants partira demain de Zagreb. Les représentants de onze pays y prendront part. L'épreuve compte douze étapes.

* Strehler tentera de battre le record du monde de l'heure le 8 septembre à Milan.

concurrents réputés comme Rossier, Zufelatto, Visentini, Marti, Keller, Beuchat (crevaison), Rothen, Werner, Schaar et autre Schleuener. C'est tout de même une référence pour nos deux gars, comme celle de terminer une course si dure, alors que 58 coureurs préférèrent abandonner. Voilà ce qu'aurait pu relever le reporter de Radio-Sottens quand il annonça le classement des Romands, mais en omettant de citer les deux Valaisans... Dt.

Bon départ des Suisses au Tour de Hollande

La première étape du Tour de Hollande, course hier sur le parcours Utercht-Steenwijkerwold (205 km.) a été gagnée au sprint par l'Italien Baroni, devant Piazza (Italie), Heinz Graf (Suisse) et Schroeders (Belgique).

Cinq autres Suisses, dont Hugo Koblet — qu'on avait annoncé à tort non partant — ont terminé dans un peloton de 43 unités, à 1' 41" de Baroni.

On va s'attaquer aux records

Du 5 au 8 septembre, au Vigorelli, à Milan, plusieurs champions s'attaqueront aux différents records mondiaux sur piste. Rolf Graf tentera de battre ceux des 5 km. et de l'heure et Plattner celui des 500 et 1000 mètres.

Petits taxis de la Forclaz
Martigny 30 ct. le km.
Tél. 6 13 33 Ouvert jour et nuit

AUTO-ÉCOLE
R. FAVRE

Voitures
Cars
Camions

Sion, tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 13 72

ATHLÉTISME

Le record du cent mètres battu

Une nouvelle sensationnelle est parvenue, vendredi après-midi, du stade olympique de Berlin, où l'Américain Willie J. Williams a battu le record du monde du 100 mètres en 10"1.

Williams a réalisé cette performance extraordinaire, qui améliore le précédent record d'un dixième de seconde, au cours des éliminatoires des championnats internationaux militaires, qui se disputaient jusqu'à dimanche à Berlin. Dans des conditions atmosphériques idéales, il a pris immédiatement la tête grâce à un départ éclair, il a remporté la course avec une avance de près de 15 mètres.

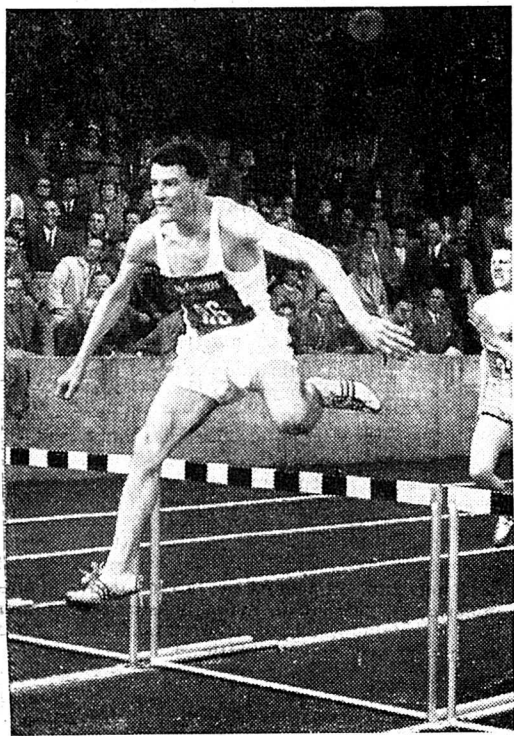
L'ancien record (10"2) était détenu par Jesse Owens depuis 1936.

A Tata, près de Budapest, le Hongrois Rozsavolgyi a abaissé de deux dixièmes de seconde le record du monde des 1500 mètres détenu par Iharos avec 3' 40"8.

Pas de records battus aux championnats suisses

Voici les meilleurs résultats de ces championnats disputés samedi et dimanche à Bâle :

800 m. : Joseph Steger, Zurich, 1' 52"8.
3000 m. steeple: Arthur Huber, Winterthur, 9' 26"6.
110 m. haies : Walter Ryf, Bâle, 15".
Longueur : Erwin Müller, Hohlen, 6 m. 99.
Disque : Mathias Mehr, Winterthur, 48 m. 25.
100 m. : Mathias Mehr, Berne, 10"8.
1500 m. : Erwin Buhler, Saint-Gall, 3' 54"8.
400 m. haies : Joseph Kost, Perlen, 53"3.
Hauteur : H. Walti, Bienne, 1 m. 85.
400 m. : René Weber, Zurich, 48".
Javelot : Albert Brunner, Zurich, 61 m. 01.
10.000 m. : H. Frischknecht, Saint-Gall, 30' 40"8.
10.000 mètres marche : Gabriel Reymond, Lausanne, 45' 04"8.
Marteau : Weeser, Bâle, 49 m. 15.



Walter Ryf, vainqueur des 110 et 200 m. haies

Opinions et commentaires

Le « miracle suisse »

L'hebdomadaire franco-marocain paraissant à Casablanca, « Maroc-Demain », écrit à propos du 1^{er} Août, sous le titre « Le miracle suisse », un article disant notamment : « En Europe, ce sont les petits Etats qui font preuve de la plus grande sagesse. La Suisse en est un exemple frappant. D'abord dans le domaine politique. Elle prouve qu'une communauté européenne est possible puisqu'elle a réussi à grouper des peuples latins et germaniques si souvent opposés les uns aux autres et des protestants et des catholiques.

Enfin, la Suisse offre un exemple par la qualité de son travail et de sa production. Si elle s'était laissée intimider par les obstacles que lui oppose la nature, elle serait restée un pays de bergers. Mais sans grands discours, la Suisse s'est transformée en un pays industriel de premier ordre. En un mot, le « miracle suisse » réhabilite l'humanité et surtout la famille européenne. »

TOUR D'HORIZON

(Suite de la première page)

Cette opinion, que nous donnons par souci d'impartialité, n'est certes pas celle de la majorité des journaux français, car l'attitude de Nasser dans les événements d'Afrique du Nord en général et d'Algérie en particulier n'en a pas fait précisément un ami de la France.

Une grande activité diplomatique règne au Caire où les entretiens se multiplient dans les ambassades comme aussi à la Présidence. Les Etats-Unis et l'Inde s'emploient auprès de Nasser à prêcher la modération. Le bruit a couru à Naples que la flotte américaine allait appareiller. Des informations diplomatiques du Caire signalent l'évacuation des familles des fonctionnaires britanniques. La situation est donc sérieuse.

Venant se greffer sur l'affaire de Suez, la question de Gibraltar a été opportunément remise en avant par la presse espagnole. « Arriba », organe de la Phalange, écrit :

« En fait, Gibraltar réunit les conditions qui régissent à Chypre et à Suez. Comme Chypre, Gibraltar constitue une portion d'un pays libre occupée par les Anglais contre tous les droits. Comme Suez, Gibraltar est une voie maritime d'importance mondiale que les Anglais s'obstinent à vouloir contrôler. La seule différence c'est que, pour Gibraltar, la Grande-Bretagne n'acceptera pas de porter la question devant un forum international. »

On peut bien penser qu'un jour viendra où cette question se posera à son tour et que toute la diplomatie de M. Dulles — ou de ses successeurs — ne sera pas de trop à ce moment-là. Mais du train dont marchent les événements, il est risqué de faire des pronostics. Car dans la direction des affaires mondiales — la haute politique — tout se passe comme si les peuples eux-mêmes n'avaient rien à dire !
Alphonse Mex.

De bourgs en villages

Saillon

A QUI LE CHALLENGE DE MACOLIN ? Cours et concours régionaux de natation. — L'an dernier, sous l'impulsion de M. Othmar Gay, les nageurs locaux organisèrent une journée de propagande pour la natation. Les démonstrations, qui groupèrent une cinquantaine de nageurs venus de plusieurs villages de la contrée, remportèrent un franc succès. L'enseignement de M. Claude Giroud, professeur de gymnastique à Macolin, laissa à tous ceux qui en bénéficièrent un souvenir lumineux allié au vif désir de voir l'expérience se renouveler au cours des années futures. Ce vœu va se réaliser puisque cette année les nageurs de Saillon organiseront un cours qui se terminera par un concours doté de prix. L'Ecole fédérale de gymnastique à Macolin se montra favorable à la mise sur pied de pareilles manifestations. Comme toujours elle mit sa générosité au service du sport. Cette fois elle offrit un magnifique challenge qui récompensera le vainqueur de la journée. Les manifestations se dérouleront selon le programme que voici :

samedi 11 août, dès 14 h. 30 à la piscine : cours de natation.

1. Exposé théorique sur la natation.

2. Enseignement pratique.

Les participants seront répartis en deux groupes. L'un, comprenant les non nageurs, sera dirigé par M. Othmar Gay. L'autre réunira les nageurs. Ceux-ci bénéficieront de l'enseignement de M. Claude Giroud. Ils apprendront ou amélioreront les nages suivantes : brasse poitrine, brasse dos, brasse papillon, brasse coulée, crawl poitrine, crawl dos, nage indienne et over-arm-stroke.

3. Démonstration de sauvetage : prise de libération dans l'eau, nage de transport, respiration artificielle.

Le cours est ouvert aux nageurs et aux nageuses de tous âges.

Dimanche 12 août, dès 14 h. 30 : concours réservé aux nageurs de 15 à 20 ans (âge I. P.).

Les compétitions comprendront 100 m. brasse, 100 m. nage libre, 50 m. brasse dos.

Le classement se fera par addition des temps réalisés dans chaque discipline.

Les nageurs disputant le concours bénéficieront de l'assurance officielle de l'I. P.

Une finance de Fr. 2,— permettra de participer au cours et au concours.

Pour s'inscrire ou pour obtenir des renseignements complémentaires, prière de s'adresser au directeur du cours, M. Othmar Gay, moniteur I. P. Saillon.

Les organisateurs des manifestations susmentionnées se font un plaisir d'inviter tous les nageurs de la région. D'autre part, ils seront reconnaissants au public qui voudra bien apporter encouragement aux jeunes sportifs qui disputeront ce premier concours de natation.

COLLISION. — Jeudi dernier, vers 9 heures, les voitures de MM. Robert Bender, de Fully et René Meunier, de Saillon, se sont tamponnées à l'entrée du village côté Saxon. Cette collision se solda heureusement que par des dégâts aux machines.

Salvan

BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE LA CREUSAZ. — C'est dimanche prochain 12 août, à 10 h. 15, qu'aura lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle de la Creusaz par Mgr Haller, chef spirituel de notre diocèse. La bénédiction sera suivie de la messe et d'une prédication.

En raison de cette cérémonie les messes chantées aux églises de Salvan et des Marécottes ont été avancées et auront lieu à 8 h. 30.

AVEC LE « VIEUX-SALVAN ». — Notre groupe folklorique se rendra dimanche à Evolène pour assister à une fête villageoise.

Les personnes désirant accompagner le Vieux-Salvan voudront s'inscrire jusqu'à jeudi soir chez M. Francis Revaz, coiffeur.

NOTRE CLOCHER ROMPT PARTIELLEMENT SON MUTISME ! — Depuis plusieurs semaines notre clocher s'était presque complètement tu. On ne sonne plus midi et encore moins les Angelus. Quant à l'horloge elle était arrêtée. On vient justement de le rendre à la vie. Voilà une lacune de comblée. Mais en ce qui concerne la cloche de midi, chacun se demande pourquoi elle reste muette. Que l'on ne sonne pas l'Angelus le matin ça se comprend en été car il ne faut pas tirer de leur sommeil à 6 heures tous ces estivants qui occupent hôtels et chalets, mais à midi tout le monde est plus ou moins réveillé ! Du moins nous le croyons !

Charrat

L'INDÉPENDANTE A SAXON. — Dimanche après-midi la société de musique L'Indépendante se rendit à Saxon où la fanfare municipale de ce village inaugurerait son nouveau drapeau. Cette journée se passa dans une chaude ambiance, entretenue par des productions musicales intercalées de discours. La clôture de la manifestation amena nos musiciens à la sympathique « visite » chez les commissaires, et tard dans l'après-midi leurs marches entraînant retentissaient encore dans le village. Nous nous en voudrions de passer sous silence le geste de MM. Denis Vouillamoz et Georges Mermoud, commissaires, qui, afin de prouver leurs attachements à l'Indépendante, accompagnèrent celle-ci jusqu'à Charrat. Cela méritait d'être signalé.

Comme à l'ordinaire nos musiciens se produisirent encore dans les rues du village en interprétant plusieurs marches pour la grande joie de la population. Puis M. Gaston Gaillard, le dévoué président, remercia ses collègues musiciens pour leur fidélité et le bon travail accompli au sein de la société. Il eut également quelques mots aimables pour les filles d'honneur, aussi dévouées que gracieuses.

Enfin comme le congrès cantonal des Jeunesses radicales a lieu cette année à Charrat le 2 septembre les musiciens décidèrent d'un commun accord de donner le 1^{er} septembre en nocturne un concert qui sera le prélude à la manifestation du lendemain.
E. Luy.

Morgins

BÉNÉDICTION. — Dans le cadre de la fête du 1^{er} Août, il a été inauguré et béni un nouveau drapeau de la station. La brève cérémonie, célébrée par M. le recteur Bodenmann, eut lieu devant l'église, en présence d'une foule évaluée à 3000 personnes.

La fanfare Helvétienne, renforcée par quelques musiciens de la Lyre de Monthey, conduisit ensuite le cortège traditionnel sur la place de fête, au « Plan-Proz », devant les hôtels, où est allumé chaque année un énorme feu de joie. C'est M. le Dr de Kalbermatten qui prononça l'allocution patriotique.

Bovernier

LES FONTAINES CHAUDES. — A cinq minutes en amont de Bovernier se trouvent les « Fontaines Chaudes », du nom local dont nos ancêtres les ont baptisées. En effet à cinquante mètres en dessus du niveau de la Dranse jaillit du Catogne une source d'eau chaude d'un débit important.

Pour mettre à profit cette richesse naturelle nos aïeux y installèrent deux bassins avec hangar, faisant ainsi office de lavoir pour la grande joie de nos grands-mères qui y faisaient leur lessive en toute saison.

En plein hiver et par les froids les plus rigoureux la température de cette eau reste toujours la même. Nous ne pouvons expliquer ce phénomène, étant profane en la matière ; le majestueux Catogne serait-il d'essence volcanique ?

KERMESSE. — Dimanche dernier la Société de musique « L'Union » donnait sa kermesse annuelle. Au son d'un orchestre entraînant la fête fut des plus réussies.

EMBARDEE D'UNE AUTO. — Venant de Torgon pour se rendre à Sembrancher, M. Voutaz garde-frontière accompagné de son épouse faucha deux bouteilles sur la gauche de la chaussée. Les occupants furent précipités dans un champ et subirent quelques contusions heureusement sans gravité. La voiture a passablement souffert.

Montana-Vermala

GARDEN-GOLF. — Un tournoi réservé aux enfants jusqu'à 15 ans s'est disputé, sur le magnifique parcours du Garden-Golf d'Ycoor, les 3 et 4 août derniers. Plus de 70 concurrents y participèrent. En demi-finales, Mlles Marianne et Marguerite Fischer se qualifiaient en éliminant MM. Ricolfi J.-P. (France) et J.-Cl. Dupont (Belgique). La finale qui se disputait sur 36 trous a vu la victoire de Mlle Marianne Fischer (Suisse) battant Mlle Marg. Fischer (Suisse) avec 127 contre 130 points. De magnifiques prix (quatre appareils photographiques) récompensèrent les meilleures. Le classement se fera par addition des temps réalisés dans chaque discipline.

TENNIS. — Le T.-C. Montana continuant, sans prochains, le tournoi réservé aux hôtes des stations de Montana et Crans. Quatre épreuves sont prévues au programme dont deux (simple dames et simple messieurs) sont dotées de splendides challenges.

La semaine suivante se disputera le tournoi des juniors (filles et garçons jusqu'à 18 ans) et, pour terminer la saison, le championnat de Montana (réservé aux joueuses et joueurs des séries B, C et D) aura lieu les 1 et 2 septembre 1956.

Les Haudères

INAUGURATION. — Dimanche après-midi a eu lieu l'inauguration d'un bas-relief dû à l'artiste peintre et sculpteur Gehri Moro, bourgeois d'honneur de la commune. Après une allocution de M. le chanoine Pont, révérend curé de la paroisse, M. l'abbé Charbonnet bénit l'œuvre. Chacun se dirigea ensuite vers la kermesse, qui était organisée au bénéfice de la chapelle des Haudères.

ETRANGER

Une nouvelle expédition suisse

Le gouvernement népalais a autorisé une expédition suisse à tenter, l'année prochaine, l'ascension du sommet inconnu le plus élevé du monde, le Daulagiri (8245 m.), pic que l'expédition argentine n'avait pu vaincre cet été.

Le massacre de Katyn est bien l'œuvre de Staline

Six membres du Congrès américain, chargés d'enquêter sur le massacre de Katyn, ont écrit au secrétaire du Parti communiste, M. Nikita Khrouchtchev, pour le presser de révéler au peuple russe que le massacre de Katyn est l'œuvre de la police secrète soviétique.

La lettre déclare entre autre : « Après avoir si justement blâmé Staline et Béria, ancien chef de la police secrète, pour leurs nombreux crimes, vous devez au monde non soviétique d'inclure le massacre de Katyn dans votre liste. »

Un sergent-major américain condamné aux travaux forcés

Le sergent-major Matthew Mac Keon, des marines, a été condamné samedi à neuf mois de travaux forcés pour avoir emmené des recrues faire une marche disciplinaire dans des marécages, le 8 avril, près du camp de Parris Island, au cours de laquelle six hommes ont été noyés.

En outre, la Cour martiale a condamné Mac Keon à être cassé de son grade de sergent-major et à être radié du corps des « marines » pour conduite déhonorante.

M. Mossadegh libéré

L'ancien président du Conseil iranien Mohammed Mossadegh, qui a été remis en liberté hier samedi, avait été arrêté le 20 août 1953, après l'occupation de sa demeure par des hommes du général Zehedi. Il avait été condamné à trois ans de prison pour lèse-majesté par un tribunal militaire présidé par le procureur de l'armée, le général Hassan Azmoudéh.

Un mètre de grêle !

Au cours d'un orage qui s'est abattu sur le comté de Kent, la grêle est tombée si abondamment qu'elle s'est amoncelée par endroits en couches de près d'un mètre d'épaisseur.

A Tunbridge Wells, il a fallu à la police quatre heures d'efforts pour dégager la principale artère de la ville.

En Chine, le typhon « Wanda » a fait près de deux mille morts

La radio de Pékin, citant des chiffres officiels, mais encore incomplets, annonce que 1960 personnes ont été tuées et 1200 autres blessées par le typhon « Wanda », le plus violent qui ait balayé la Chine depuis un demi-siècle. 38.000 maisons ont été détruites.

La radio de Pékin précise en outre que sur 2000 hectares de rizières, les récoltes seront perdues dans la proportion de 30 %, les récoltes de coton seront perdues dans la proportion de 40 % sur une superficie de culture de 8600 hectares.

Saxon

INAUGURATION DU DRAPEAU DE LA CONCORDIA. — A l'occasion de l'inauguration de son drapeau, la fanfare La Concordia a organisé une manifestation d'une grande ampleur.

La fête débuta samedi soir par la production de L'Abeille de Riddes et se poursuivit le dimanche par les concerts des nombreuses sociétés invitées.

Le samedi et le dimanche soir, chacun put apprécier l'orchestre Teddy-Boys, très réputé et estimé à Saxon où il s'est produit déjà maintes fois au cours de cette année.

Le temps vraiment splendide apporta une grande part à la réussite de cette manifestation.

Verbier

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT. — Dimanche à l'Hôtel de la Poste, les membres de la Société de développement étaient réunis en assemblée générale d'été. Sous la présidence inamovible du souriant président Maurice Besson, le protocole lu par M. Roux a été adopté à l'unanimité des cinquante membres présents.

La proposition du comité d'agrandir le bureau de la société devenu trop exigü, surtout pendant la saison d'hiver a été acceptée. Les transformations auront lieu cet automne.

Divers orateurs ont demandé au comité de faire en sorte qu'un médecin permanent habite Verbier au moins pendant les saisons. Le comité qui avait déjà étudié cette possibilité la réalisera même si cela entraînerait une dépense supplémentaire.

M. Edouard Fusay a présenté ensuite une résolution demandant à la commune et aux entrepreneurs spécialement de lutter contre le bruit. En effet, les constructions augmentant sans cesse, on voit de plus en plus circuler des gros engins mécaniques et des camions et ceci dès les premières heures du jour parfois.

Plusieurs personnes ont ensuite félicité les autorités de la commune de Bagnes d'avoir installé un éclairage adéquat sur le rond-point central et le long de la route principale. M. Besson dit que cette amélioration sera continuée dans la direction du télésiège de Médran et sur la route menant aux Creux.

M. Brouty, sous-directeur de la Bibliothèque nationale de Berne, est intervenu, pour terminer, en faveur de la chapelle catholique en félicitant les protestants d'avoir construit une ravissante chapelle et propose que chaque dimanche une quête spéciale ait lieu, au village. M. Maurice Besson tranquillise tout le monde en annonçant que le 15 août 1957 aurait lieu l'inauguration de la nouvelle chapelle. Cette annonce fait plaisir à tous les catholiques du plateau de Verbier qui chaque dimanche doivent demeurer devant la porte de la chapelle du village.

La Creusaz

COLONIES SAINT-CHRISTOPHE. — Nous avons le plaisir d'annoncer aux parents des enfants que la visite médicale a eu lieu par le Dr Gard qui s'est dévoué très bénévolement pour notre petite colonie. Le résultat est brillant et tous les enfants se portent à merveille ; ils ont beaucoup profité de leur petit mois de séjour à La Creusaz. Dès dimanche 12 août (jour d'inauguration de la chapelle par Mgr Haller) ce sera au tour des filles d'effectuer aussi un stage d'un mois. Il reste deux places libres. Pour qui veut en profiter, téléphoner au Restaurant de La Creusaz, No 6 59 78.
M. D.

Terrible collision d'autos dans la Gironde : six tués

Un tragique accident de la route a fait six morts et trois blessés, dans la nuit de dimanche à lundi, sur la route Bordeaux-Arès, à quelques kilomètres de Saint-Jean-d'Ilac.

Une longue file de voiture se dirigeant sur Bordeaux s'appretait à doubler d'autres autos, lorsqu'une automobile survint en sens inverse, roulant à vive allure. Pour éviter la collision, le conducteur de cette dernière se porta sur le bas-côté de la route ; mais comme il ne parvint pas à maîtriser son véhicule, une terrible collision s'ensuivit avec une autre voiture.

Les trois occupants de la première auto, entièrement écrasés par le choc, ont été tués sur le coup. Des six passagers de la seconde voiture, trois ont été tués et trois blessés.

Quatre personnes tuées sur le coup

Une automobile au volant de laquelle se trouvait un coiffeur strasbourgeois, M. René Munch, âgé de 36 ans, roulait à très vive allure lorsqu'elle heurta, rue du Havre, la voiture pilotée par M. Lucien Moser, demeurant également à Strasbourg. A la suite de cette collision, M. René Munch a perdu le contrôle de sa direction et s'est écrasé contre un arbre 80 mètres plus loin.

M. René Munch et sa femme, Anna, 35 ans, et deux de leurs amis qui avaient pris place dans la voiture, M. André Piron, 39 ans, CRS, à Strasbourg, et sa femme, Marie, 36 ans, ont été tués sur le coup.

Une roue écrase cinq personnes

Dans un parc d'attractions de Genova, près d'Armenia, à 160 km. de Bogota, une grande roue s'est effondrée et est tombée sur le public. Cinq personnes ont été tuées et vingt-deux blessées, dont six grièvement.

Un avion plus vite qu'une balle de fusil !

L'avion-fusée Bell-X-2 vient d'établir un nouveau record du monde de vitesse avec 3044 kmh. pour des avions avec pilote. La vitesse atteinte correspond à 844 mètres-seconde, ce qui est supérieur à celle d'une balle de fusil. La machine est construite en acier et non plus en aluminium pour pouvoir supporter les chaleurs supersoniques. Un système de refroidissement a permis à l'avion de franchir la muraille thermique.

Un accident de la route fait six morts

A Gary (Indiana), six personnes, dont quatre enfants, ont été tuées sur le coup dans un accident qui s'est produit à un passage à niveau où une voiture automobile a été prise en écharpe par un train.

Trois autres enfants qui se trouvaient dans l'automobile ont été grièvement blessés.

La construction d'un avion atomique

La firme aéronautique Convair a confirmé lundi qu'elle avait passé contrat avec l'aviation américaine pour la construction de la cellule du premier avion atomique construit aux Etats-Unis.

Guide médical pour les vacances

Pour avertir les estivants des mille et un dangers qui les guettent pendant les vacances, un groupe d'éminents médecins a consacré un numéro entier de la « Revue du Praticien » (1^{er} juillet 1956) au « problème » des congés. Voici l'essentiel des réflexions et des conseils de ces praticiens.

Noyade et congestion

25 accidents par jour en moyenne l'an dernier.

La congestion n'existe pas ; on peut très bien couler à pic en étant à jeun ou dans de l'eau tiède. En réalité, chez certains individus, l'eau agit probablement comme la foudre ; il y a donc un choc, une « hydrocution ».

Pour l'éviter, veiller d'abord à la température de l'eau : 23 degrés pour beaucoup d'enfants, 20 degrés pour certains adultes, 18 degrés en général. Au-dessus de 18 degrés, il faut s'adapter progressivement.

Eviter de se baigner lorsqu'on souffre de certaines maladies : épilepsie, convulsions de toute nature, asthme, rhume des foies, urticaire, eczéma, suites d'affections nerveuses ou de traumatismes crâniens, etc...

Ne pas prendre des bains de soleil trop prolongés avant le bain, ni faire des exercices physiques trop intenses.

Toute baignade isolée doit être formellement proscrite.

Ne pas plonger sans adaptation progressive.

Coup de soleil

Le premier jour, ne pas s'exposer plus de 10 à 20 minutes au soleil sur une plage. Les huiles antiactiniques permettent une exposition plus prolongée.

Au début, limiter l'exposition du thorax. Etre prudent durant les dix premiers jours du séjour à la mer, par crainte des poussées tuberculeuses.

Animaux venimeux

Vipères : le traitement doit être rapide :

1. Mettre un garrot le plus près possible de la morsure, on le relâche une minute toutes les vingt mi-

nutes et on l'enlève après que le sérum a été injecté ; 2. Inciser les trous laissés par le crochet du serpent, en suivant la direction des fibres musculaires et faire saigner, soit en posant des ventouses, soit en suçant les plaies pendant une demi-heure.

Délai maximum pour injecter le sérum : quatre heures.

Abeilles, guêpes, frelons : pour un adulte, la dose mortelle est de 400 à 500 piqûres d'abeille, mais une simple piqûre peut avoir des conséquences graves, surtout chez les gens atteints d'asthme ou d'urticaire.

Pour les cas bénins, application d'ammoniaque ou de permanganate et prise d'un antihistaminique.

S'il s'agit d'une piqûre de frelon ou si les piqûres sont multiples, aller chercher le médecin : il infiltrera la région malade avec une solution de novocaïne et d'adrénaline à 2 % ; le calcium intraveineux et le phénergan sous-cutané sont utiles.

Epines et échardes

Ne pas négliger de les enlever, car une inflammation peut se produire des mois après la piqûre.

Mal des transports

En auto : placer à l'avant les sujets sensibles, bien assis, la tête appuyée, le col dégrafé, devant une vitre ouverte. Eviter la vitesse, la brutalité de conduite. Les personnes sensibles ne doivent pas se raidir pendant les accélérations, mais chercher à suivre les mouvements du véhicule. Essayer de les distraire par la conversation ou en les intéressant au paysage.

En bateau : chercher à se rapprocher du centre de gravité, s'aérer, éviter aussi les odeurs, le tabac, le café, les repas trop riches ou alcoolisés. L'eau minérale, alcaline, fraîche et gazeuse, est conseillée. Rechercher les distractions, en particulier la marche et les sports sur les gros navires.

S'éloigner des sujets malades pour éviter la contagion mentale et se coucher à l'apparition des premiers signes.

En avion : même recherche du centre de gravité, d'une bonne aération, mêmes précautions hygiéniques et morales. Chercher à suivre les mouvements de l'avion avec son corps et avec sa respiration (large expiration quand l'avion s'enfonce, inspiration large quand il s'élève). Ne pas s'appuyer aux parois en vibration, éviter les bruits par le port d'obturateurs d'oreilles, à condition qu'ils ne les obstruent pas complètement et qu'on prenne soin de les enlever dans les montées et dans les descentes de l'appareil. Le port de lunettes noires a été conseillé.

Les meilleurs médicaments sont actuellement les antihistaminiques de synthèse, dont les plus connus sont la dramamine ou chloranantane. L'histaméthazine ou navicalm agit moins rapidement, mais de manière plus durable.

En camping

Attention à l'eau ! Si elle est suspecte, l'assainir par des pilules ou des comprimés (vendus dans le commerce).

Se méfier des champignons et du cresson, qui peut être contaminé par des moutons.

La consommation du lait cru peut être dangereuse. Bonne précaution avant le départ : rappel de vaccination antiphosphatidique et rappel d'anatoxine antitétanique.

Automobilistes ! Pour vos travaux de
CARROSSERIE AUTOMOBILE
HENRI PELLISSIER — Martigny-Ville
Route de Fully - Tél. 6 17 85 et 6 12 97
Toutes réparations, transformations, garnissage, peinture

Ne cédon pas à la tentation de la facilité

Samedi et dimanche s'est déroulée à Thôme la fête fédérale de lutte et de jeux alpestres. Deux cent soixante concurrents désignés après les éliminatoires régionaux ont participé à cette manifestation au cours de laquelle M. le conseiller fédéral Chaudet, chef du Département militaire, a prononcé un discours dont nous extrayons le passage suivant :

« Un certain nombre d'hommes sèment le doute sur l'avenir du pays, sur la nécessité de rester fidèles à ses raisons d'être et d'agir comme si ces raisons leur paraissent maintenant dépassées. Partant de l'idée que l'usage des armes n'a jamais réussi à permettre d'éviter la guerre ; tenant compte de la fatigue qui résulte pour les militaires de deux services actifs ; constatant que les armes nouvelles ont des effets effroyables et qu'elles imposent une adaptation de l'organisation des troupes aux exigences du combat moderne, ces hommes se disent que le moment est peut-être venu de donner au monde, en désarmant partiellement ou totalement, l'exemple d'une volonté de paix. Sans contester, pour la plupart, les périls auxquels une telle attitude ne manquerait pas de nous exposer, quelques-uns s'attachent cependant à un programme qui leur paraît plus juste ou plus attrayant — du point de vue philosophique et moral — que celui de la vigilance et de tout ce qu'il impose en préparatifs militaires ou économiques. « Nous finirions par obtenir à la longue — disent-ils — la reconnaissance de nos droits à l'existence, parce que nous aurions le courage de proposer des voies nouvelles et pacifiques à plus puissant que nous. »

Un tel raisonnement — outre son caractère d'orgueil — ne tient pas compte de la mission strictement défensive de notre armée. Il oublie que l'indépendance réalisée par le moyen d'une neutralité dont nous payons le prix est la condition indispensable pour agir sur tous les plans, jusque et y compris le plan humanitaire, non en raison de considérations politiques, mais en raison des besoins réels de n'importe quel peuple et de n'importe quelle catégorie de malheureux. Nous ne voulons pas que le pays se place dans la situation d'un homme qui aurait donné sa fortune à des œuvres de bienfaisance et qui imposerait ensuite à ces œuvres les char-

ges de sa famille, constituant de la sorte un poids pour la société qu'il prétendait soulager.

Il est entendu que nous ne travaillerons jamais assez pour que triomphent dans le monde la justice et la solidarité humaine. Mais qu'on ne vienne pas dire qu'un esprit militariste s'y oppose ! En consacrant à l'armée une très petite part de son revenu national, notre peuple ne sacrifie aucune possibilité d'élargir le champ de ses actions charitables et d'étendre son rayonnement. Au contraire : il consolide sa position en choisissant la situation qui lui permet de donner sans esprit de retour. Les mesures prévues à l'intérieur de nos frontières contre les risques du dedans et de dehors ajoutent à cette action un élément de sécurité appréciable, puisqu'à maintes reprises nous avons eu l'honneur d'accueillir les hommes qui travaillaient à rechercher — sur le plan international — les conditions d'une paix durable. Sous prétexte de beaux principes nous avons à nous garder de céder en réalité à la tentation de la facilité.

Nous y sommes entraînés par la prospérité économique, par le fait que le temps représente aujourd'hui pour chacun davantage d'argent qu'autrefois. Serait-ce vraiment la passion du bien qui inclinerait tel ou tel de nos compatriotes à minimiser un danger toujours possible, à envisager que nous pourrions laisser un jour notre territoire et nos familles sans défense suffisante ? Quelles que soient les réactions momentanées de telle ou telle partie de l'opinion publique et sans négliger — cela va sans dire — la pratique d'un contrôle serré de nos dépenses et la volonté de faire des économies partout où elles sont possibles, le Conseil fédéral refusera de s'engager dans la voie de la quiétude au-delà de la mesure autorisée par l'expérience et les événements. Le moment n'est pas encore venu de diminuer l'effort qui tend à prévenir, autant qu'il est humainement possible de le faire, les périls auxquels nous avons à parer. Celui qui vous parle est placé pour connaître les inconvénients de cette tâche. Mais il sait aussi qu'un gouvernement est le premier serviteur de l'intérêt général et du bien commun. En agissant de la sorte, il se fonde non seulement sur la notion du devoir, mais sur une expérience qui n'autorise aucun de nos concitoyens à contester que nous sommes ici sur un terrain solide. »

Nouvelles diverses

A Naples, les maisons s'effondrent à un rythme inquiétant

Les autorités napolitaines ont signalé, dimanche soir, que près de vingt maisons se sont écroulées le mois passé et que la population est prise de panique. En juillet, onze personnes ont été tuées dans leurs demeures, cinquante ont été blessées et près de deux cents familles ont perdu leurs foyers.

La municipalité croit que ces accidents sont partiellement dus aux bombardements pendant la dernière guerre. Elle admet, d'autre part, que la grande pénurie de logements incite souvent les entrepreneurs à hâter la construction et à négliger les soubassements.

Le maire de la ville, M. Achille Lauro, a adressé un télégramme au président du Conseil italien, M. Segni, demandant l'aide gouvernementale.

Les jeunes Anglaises iraient en Italie par besoin d'amour !

Un correspondant de l'« Empire News » écrit : « Des milliers de jeunes Anglaises se précipitent en Italie cet été, non pas pour y trouver le soleil, de beaux paysages, des plages ou de la bonne nourriture, mais dans l'espoir de s'y procurer une idylle de deux semaines avec un Italien romantique. » Des foules de Don Juan italiens attendent l'arrivée

des trains de vacances dans les gares des stations balnéaires. Un galant Italien propose à une demoiselle de porter ses bagages. Il se présente. Il est comte, naturellement, bien qu'en réalité il ne soit qu'un garçon de café sans emploi. Il lui baise la main. Le soir, il se présente à l'hôtel de la jeune fille et lui propose de dîner avec elle. C'est elle qui, finalement, payera l'addition. Puis il lui chante des chansons d'amour napolitaines et lui offre de l'épouser. »

Le correspondant ajoute : « Peut-on blâmer les Italiens ? » Il rapporte qu'un naturel de Capri lui a demandé : « Mais qu'est-ce que les Anglais peuvent bien avoir pour que leurs femmes soient si assoiffées d'amour ? » Et il prétend que sur la même île, un dactylo de Londres lui aurait dit : « Ne jugez pas mal les jeunes filles anglaises. Mon ami de Londres est tellement ennuyé ! Il pense plus à sa motocyclette qu'à moi. Giorgio est tellement émouvant, il m'apporte des fleurs tous les soirs. »

La mortalité provoquée par le cancer a presque doublé dans notre pays de 1900 à 1950 tandis que les décès dus à la tuberculose diminuaient dans le même temps de 60 %.

Certes, actuellement encore on ignore les causes du cancer et les facteurs qui favorisent son développement, mais une lutte préventive contre cette cruelle maladie est possible.

L'achat des cartes postales que vous offre la Ligue nationale suisse pour la lutte anticancéreuse et la recherche sur le cancer vous offre la meilleure occasion de participer à cette lutte.

Grave?

Non...

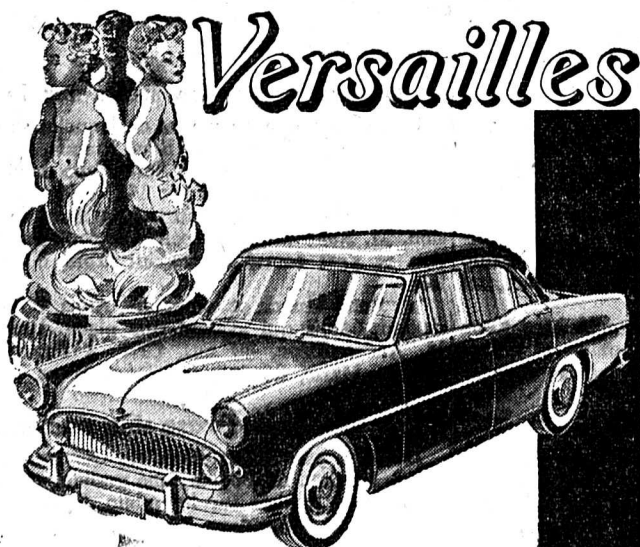
... la grande efficacité SUNLIGHT apporte partout la propreté — la propreté SUNLIGHT!

extra-savonneux pur et doux profitable



Annonces sous chiffre

Nous prions instamment nos annonceurs de répondre à toutes les offres qui leur sont transmises sous chiffre.



avec moteur V-8 de 12/80 ch
Place pour 6 personnes
Prix avec accessoires Fr. 11500.-

Produit SIMCA en vente chez les distributeurs FORD.

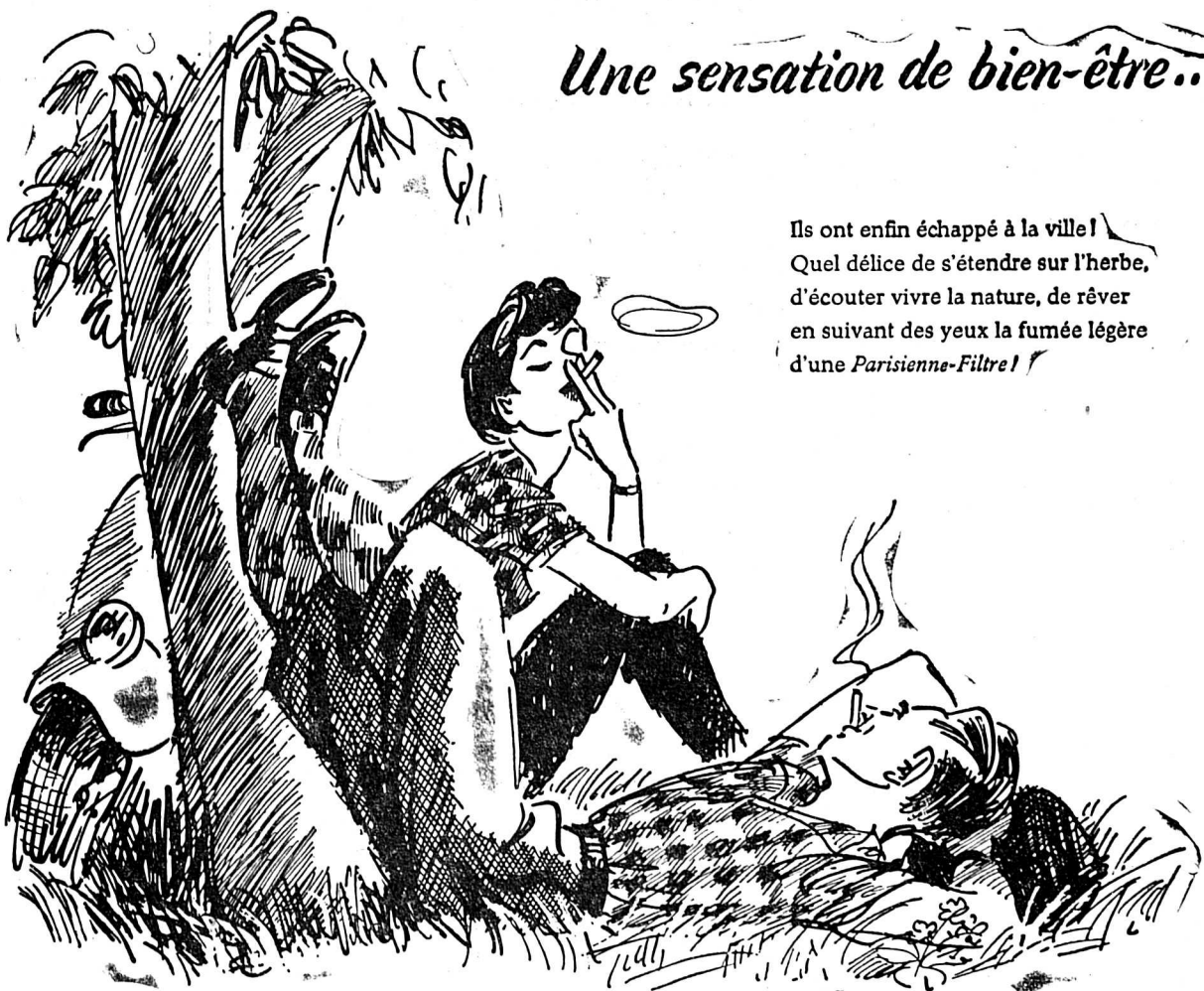
KASPAR FRÈRES
Garage Valaisan

SION Tél. 2 12 71

Distributeurs locaux :

Brigue : Albrecht Franz, Garage des Alpes. — Viège : Albrecht Edmund, garage. — Sierre : Garage du Rawyl S.A. — Montana : Bonvin Pierre, Garage du Lac. — Martigny : Garage OZO. — Orsières : Gratien Lovey, Garage de l'Entremont. — Monthey : E. Moret.

Une sensation de bien-être...



Ils ont enfin échappé à la ville !
Quel délice de s'étendre sur l'herbe,
d'écouter vivre la nature, de rêver
en suivant des yeux la fumée légère
d'une Parisienne-Filtre !

PARISIENNES
FILTRE



Amateur de Parisiennes -- Connaisseur de Maryland! Tabac et filtre sont sans pareils!

20/95 cts

Dans le choix de vos boissons une seule chose prime...

la qualité

Morand

Les produits à base de jus de fruits vous l'assurent depuis plus de 70 ans.

Maison 100 % valaisanne, la

Distillerie Morand Martigny

contribue efficacement à l'amélioration économique de la région en achetant pour ses fabrications

plus de 600.000 kg. de fruits divers.

Producteurs valaisans souvenez-vous-en dans le choix de vos consommations!

COURONNES **CERCUEILS**
livrable de suite

RENÉ ITEN MARTIGNY
Tél. 6 11 48
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

EGOLE TAMÉ
Langues et commerce
Tél. 027 / 2 23 05
SION
(rue de la Dixence)
NOUVEAUX COURS de commerce
Secrétariat, Sténo-dactylographie, Langues
Préparation CFF, Douanes, PTT
Dès le 11 septembre 1956
(Du 21 août au 15 septembre :
COURS DE VACANCES)

La Maison de santé de Malévoz, à Monthey, engagerait tout de suite ou pour date à convenir quelques

Infirmières, élèves ou aides-infirmières, femmes de chambres,
pour la mise en service d'un nouveau pavillon.
S'adresser au Médecin-Directeur : Dr A. Repond.

Tessin

Je demande jeune fille comme aide de magasin. Vie de famille. Occasion d'apprendre la langue. Entrée tout de suite ou à convenir. Boucherie Maestrini, Locarno, tél. 093 / 7 17 90.

Agriculteur seul cherche

personne de confiance

dans la quarantaine, pour l'entretien de son ménage. S'adresser à André Desarzens, à Sarzens (Vaud).

Entreprise à Martigny cherche pour entrée immédiate

APPRENTI de bureau

Ecrire sous chiffre 955 à Publicitas Martigny.

Garage boxe à louer

rue des Lavois. S'adresser à Veuthey & C^e, Martigny.

Jeune homme de 16 à 17 ans trouverait bonne place comme

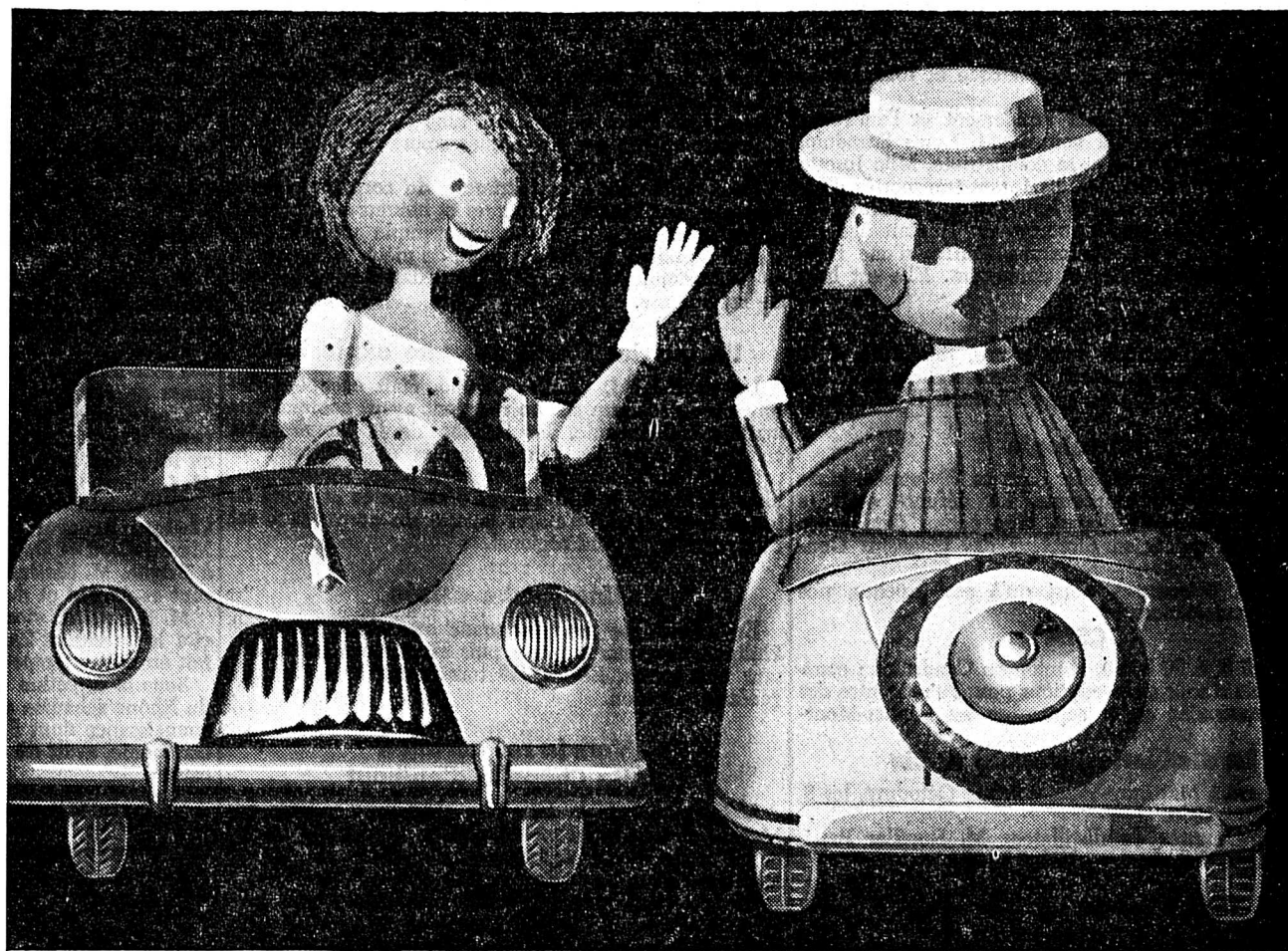
Commissionnaire

et aide à la boulangerie. Salaire du début Fr. 140,- à 150,-. Vie de famille.

Hans Krattiger, boulangerie - pâtisserie, Waldenburg (BL), tél. 061/84 71 54.



Mon secret? J'utilise Super Shell!



Super Shell vous offre une double garantie pour le meilleur rendement de votre moteur, car ce carburant contient l'additif I.C.A.* Ce que le haut indice d'octane seul ne peut réaliser, devient possible avec I.C.A.

* I.C.A. signifie «Ignition Control Additive» (⊕ brevet suisse no. 294341). Cet additif supprime le préallumage et la mise en court-circuit des bougies.

Seul Super Shell a les deux:

SUPER SHELL

haut indice d'octane

et

ICA

Sommelière

est demandée

Offres à l'Hôtel des Deux-Gares, Villars s/Ollon. — Tél. 025 / 3 21 96.

Les 7 prétendants de Monique

Roman de Jean Demais

Il est temps que nous la marions. Si elle restait longtemps encore auprès de nous, elle me ferait faire tout ce qu'elle voudrait et, par conséquent, la plupart du temps, les pires sottises.

Elisabeth Courtisol fut sur le point de protester. Mais, comme elle vit dans les yeux de son enfant un parfait contentement, elle ramena la colère de son mari à sa juste importance. Et elle se contenta de répondre :

— A propos, quand va-t-il finir ce fameux tournoi institué par mon frère ? Il me semble que...

Mais Monique, non sans vivacité, l'interrompit :

— L'épreuve, normalement, aurait dû durer une semaine de plus, celle qui commence aujourd'hui. Mais comme le départ... la fuite, veux-tu dire... de Vlénof le met hors de cause, cette semaine est creuse et c'est très prochainement qu'il va falloir réunir les six prétendants. Je crois d'ailleurs que mon parrain avait l'intention de vous en parler aujourd'hui même.

— Et que leur diras-tu à ces six jeunes gens ? s'inquiéta Elisabeth Courtisol.

— Je les fixerai sur mon choix, bien entendu...

— Et l'heureux élu c'est ?... demanda M. Courtisol d'un ton abominablement désa-

gréable qui ne pouvait tromper personne.

— Oh ! les vilains curieux !
Et Monique, pour éluder la question, les embrassa tous deux : baisers sonores sur les joues, qui attirèrent les larmes aux yeux de Mme Courtisol et firent dire à l'industriel :

— Le malheureux... Je le plains d'avance.

Mais comme il quittait le petit salon, sa fille le rattrapa et lui dit à voix basse :

— Merci papa... merci bien... pour André Noiret.

... Maurice Marsais avait dû être mis au courant par son beau-frère de cette conversation car, après le déjeuner, il prit à part sa filleule et lui demanda :

— Quand veux-tu que nous les convoquions ?

— Mais... le plus tôt.

Elle se reprit :

— Non, à vrai dire, j'ai besoin de quelques jours de réflexion. Il faut que je lise clairement en moi-même, que je me remémore les moindres détails de ces six semaines. Et aussi...

Elle se tut, embarrassée, rougissante.

— Est-ce que tu me caches quelque chose, Monique ?

— Pas tout à fait...

Elle hésitait. Enfin, avec cette spontanéité qui était un de ses charmes, la jeune fille dit :

— Ils ont tous été extrêmement gentils et sympathiques. Si j'ai eu, au cours de ces semaines, des griefs contre certains d'entre eux, je me sens maintenant pleine d'indulgence.

— Certes, tous n'ont pas mérité mon affection, mais je ne veux cependant faire de peine à aucun d'eux. Aussi je me demande comment annoncer ma décision sans faire de chagrin, sans froisser les susceptibilités légitimes des cinq autres.

— Ce sont là des scrupules qui t'honorent, ma chère enfant, et que je ressens comme toi. Laisse-moi y réfléchir. De ton côté, ne cesse pas d'y penser. Les femmes nous sont tellement supérieures pour découvrir des ruses innocentes...

Il se quittèrent tous deux sur un sourire complice.

Pendant les quatre jours qui suivirent, Monique Courtisol fut sombre, préoccupée. Elle recherchait la solitude. Sous prétexte de se donner un peu d'exercice, elle faisait l'après-midi plusieurs heures de cheval et choisissait pour ses chevauchées les routes les moins fréquentées, au bord de la Marne ou du canal.

Sans doute, les raisons qui motivaient ces attitudes si contraires à sa nature étaient bien compréhensibles. Aussi personne, chez elle, ne voulut l'interroger ou la distraire. On feignit de ne pas s'apercevoir de ce changement. Seule Elisabeth Courtisol faisait quelques allusions voilées auxquelles Monique répondait d'une façon évasive.

Maurice Marsais était le plus perplexe. Il devinait aisément quels combats devaient se livrer dans le cœur de Monique, et il

aurait bien voulu lui être de quelque conseil. Mais cependant il n'osait rien lui dire. Sa loyauté le lui interdisait. Parler, c'eût été, de quelque façon, risquer de faire pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre. Et cela, il se l'interdisait absolument. Monique ne lui en disait rien. Mais il se doutait — et il en était fier — qu'elle lui savait gré de cette discrétion.

Pourtant, il la voyait si préoccupée, si différente de son enjouement habituel, qu'il se décida un soir à lui dire :

— On présente demain à Paris le nouveau film de Louis Servière. Veux-tu que nous allions le voir ? Voyage compris, cela nous prendra une journée. Ne crois-tu pas que...
— Non, non, protesta Monique avec vivacité.

Et comme Maurice Marsais en restait étonné, elle expliqua, bien que cela lui en coûtât :

— Ce ne serait pas fair-play. L'écran paraîtrait Louis Servière d'un charme, d'une auréole qui n'aurait rien à voir avec les réalités de la vie. Aussi, comme à aucun prix, je ne veux me leurrer moi-même, si je choisis Louis Servière, ce sera, malgré qu'il soit acteur de cinéma et non parce qu'il est une grande vedette. Vous me comprenez ?

— Si je comprend ? Tu veux dire que je t'admire ! Tant de jeunes filles raisonneraient à l'inverse de toi !

— Allons, parrain, ce n'est pas le moment de nous attendre. Je suis déjà assez émue comme cela, je vous assure. Mais vous avez sûrement raison en me disant de me distraire, d'échapper pour un temps à mes préoccupations. Voulez-vous que nous allions faire ensemble une visite ?

— Très volontiers. Mais à qui ?
— A Michel, la victime de Serge Vlénof. Le pauvre garçon se rétablit, mais lentement. La secousse a été tellement rude. Et, d'autre part, un bain prolongé dans la Marne, en cette saison... Certes, les médecins répondent maintenant de sa guérison. Mais la convalescence sera longue.

— Il est toujours à l'hôpital ?
— Y pensez-vous ? répliqua vivement Monique. Nous l'avons fait transporter dans une excellente clinique.

— Celle du Dr Tersanne, dit malicieusement Maurice Marsais.

— Pas du tout. M. Tersanne n'a rien à voir là dedans. Il a déjà eu assez à faire en soignant Rizaucourt.

En répondant ainsi, Monique Courtisol avait rougi violemment. Mais son parrain feignit de ne pas s'en apercevoir. Il dit seulement d'un ton détaché :

— A propos de Rizaucourt, j'ai appris qu'il avait repris avant-hier ses occupations.
— Je suis bien contente pour lui, répondit Monique, avec une sincérité qui ne pouvait tromper.

Pour reprendre aussitôt :

— Mais il ne s'agit cette fois que de Michel. Quand voulez-vous que nous allions le voir ?

— Tout de suite, si tu veux, mon enfant.

— D'autant plus que nous aurons une bonne nouvelle à lui annoncer. Père, dès sa guérison, lui donnera une bonne place dans son usine. Il n'aura plus aucune inquiétude matérielle.

— Ton père, sous ses airs bourrus, est la bonté même. Ainsi André Noiret...

(A suivre.)

Martigny

Près du Grand-Quai,
une auto belge tourne fond sur fond
Son conducteur tué

Un tragique accident de la circulation s'est produit dimanche soir, vers 19 heures, sur la route cantonale, près du restaurant du Grand-Quai. Une petite voiture belge MG, décapotable, fit un brusque écart lors du dépassement d'un scooter bâlois, légèrement touché à l'arrière, se renversa sur la chaussée et tourna trois fois fond sur fond.

Les secours s'organisèrent rapidement et l'on retira les deux occupants de la voiture. M. Louis Scandolo, habitant Bray (Belgique) et sa compatriote, Mlle Josette Andrisse, gravement blessés. Ils furent transportés d'urgence à l'hôpital où, malgré les soins du Dr Gross, M. Scandolo ne tarda pas à succomber. Il était âgé de 27 ans. Sa compagne d'infortune souffre d'une fracture de l'épaule, de plaies et contusions. Elle est hors de danger.

Un pied cassé

Dans une collision de deux motos, dimanche, à la place Centrale, le conducteur de l'une d'elles, M. Willy Cheseaux, de Bagnes, a eu un pied cassé. Il a été conduit à l'hôpital.

Nécrologie

A Vevey, vient de décéder dans sa 79^e année, Mme Albert Rosset, née Dupertuis. La défunte était la mère de M. François Rosset, bien connu dans notre ville en tant qu'ancien directeur des magasins Gonset S.A.

Nous lui présentons, ainsi qu'à ses proches, nos sincères condoléances.

CSFA

Mercredi 8, à 20 h. 30, réunion au Cendrillon : courses du mois d'août et inscriptions pour la rencontre des sections romandes du 9 septembre au Sentier-Mont-Tendre.

La distillerie Bompard & Cie

fonctionnera à Martigny-Ville, à la rue Octodure, les 8, 9 et 10 août 1956.

S'inscrire auprès du distillateur M. Rouiller René, près du Café Octodure. — Tél. 6 16 09.

CAS, groupe de Martigny

COURSE DU 15 AOÛT DANS LE BERGEL. — Le départ de cette course est prévu pour le samedi 11 août avec retour le 15 août au soir. Réunion des participants le mercredi 8 août à 20 h. 30 à la Brasserie Kluser.

Pharmacie de service

Du 4 août au soir au 11 août : Pharmacie Lovey.

Pour bien manger

CAFÉ DE GENÈVE

Mlle Yvonne DESFAYES MARTIGNY



Sion

Un anniversaire étonnant

Nous avons appris que dernièrement, M. le professeur Julier a célébré, dans une réunion assez nombreuse de ses confrères, le septantième anniversaire de ses premiers vœux de religion comme frère marianiste.

Solide montagnard valaisan, il a pu consacrer soixante années à l'enseignement dont plus de quarante à l'Ecole normale des instituteurs où il a gagné l'estime et l'affection de ses élèves. Qu'on se figure la dose de patience, d'esprit de sacrifice et de confiance en sa mission qu'exigent tant d'années offertes à la jeunesse du pays.

Tous ceux qui l'ont connu ont admiré ses leçons claires et méthodiques qui plus est, lorsqu'ils étaient entrés

en fonction, ont pu constater avec quel zèle persévérant leur ancien maître s'intéressait à eux, à tout ce qui touche l'école, au sort du personnel enseignant, aux lois et règlements, programmes, manuels scolaires, etc. Ils n'oublieraient pas de sitôt ses discours instructifs et réconfortants dans les réunions pédagogiques.

Agé actuellement de 87 ans, il paraît encore jeune, favorisé par une vigueur physique, intellectuelle et morale vraiment surprenante, grâce à laquelle il peut rendre encore de nombreux services et ne pas renoncer totalement à cette activité inlassable, une des caractéristiques de sa longue vie.

Nous l'avons visité à l'hôpital, il y a peu de temps. Une grave maladie l'a mis au bord de la tombe. Il en a triomphé avec une force de volonté exceptionnelle, grâce à sa foi inébranlable aux sources surnaturelles, grâce aussi à l'habileté et au dévouement de MM. les docteurs de Preux et Amherd, sans oublier le dévouement exemplaire des révérendes sœurs de l'hôpital de Sion et de leurs auxiliaires.

Nous souhaitons à ce patriarche du corps enseignant unanimement vénéré de longues et heureuses années de santé et de joie. Il reste un exemple unique pour tous de droiture, de dévouement, de piété, de conscience professionnelle, le modèle du pédagogue et l'apôtre de la jeunesse. Un ami.

Un ouvrier blessé par une explosion

Un ouvrier, M. Charles Giroud, était occupé à des travaux de soudure sur un récipient ayant contenu une matière inflammable. La flamme de la lampe entra en contact avec les gaz accumulés et l'explosion se produisit. M. Giroud fut projeté à terre, sérieusement blessé et brûlé. Il a une levre déchiquetée et porte de fortes brûlures sur d'autres parties du corps. Il a été transporté à l'hôpital régional.

Une jambe cassée

En sortant de son restaurant aux Rairettes, Mme Philippe Tavernier a glissé puis est tombée en se brisant une jambe. Elle a été transportée à la Clinique générale de Sion.

Vers la restauration de la Chapelle d'en-haut

L'état actuel de la très jolie chapelle d'en-haut des Mayens de Sion laisse bien à désirer. Il convient de restaurer cette petite église très fréquentée en été et même en hiver.

La Société de développement des Mayens, que préside M. Pierre Kuntschen, ingénieur-forestier, a l'intention d'organiser une action qui lui permettra de recueillir des fonds en vue de remettre en bon état cette chapelle. On ne peut qu'appuyer et soutenir la volonté des personnes qui ont pris cette initiative et qui veulent la conduire au succès.

Musique, Théâtre et Beaux-Arts

L'Orchestre symphonique de Cologne et l'Orchestre national de Paris

Bien que de tradition et de tempérament opposés, l'Orchestre symphonique de Cologne et l'Orchestre national de Paris se rapprochent par leur désir de faire toujours mieux dans le domaine de la musique. Même continuité dans le travail commun, même discipline, même homogénéité.

Toutefois, si l'Orchestre national de Paris a été créé pour représenter l'école instrumentale française dans tous les pays du monde, l'Orchestre symphonique de Cologne exerce son activité sur un plan plus restreint. Il est à la ville de Cologne ce qu'est pour nous l'Orchestre de la Suisse romande, un ensemble, trié sur le volet, qui donne tous les concerts d'abonnement de la ville. Il est également spécialisé dans les enregistrements pour maisons de disques.

Ce sont ces deux ensembles que les mélomanes auront le grand privilège d'entendre jouer dans la nouvelle salle de concert du Pavillon de Montreux, à l'occasion du Festival international de musique Septembrer musical, qui durera du 7 septembre au 5 octobre.

Sierre

M. le président Zwissig à l'honneur

Il y a quelques années, M. le président de Sierre, Elie Zwissig, avait reçu des mains de l'ambassadeur de France à Berne le ruban de la Légion d'honneur. C'était la juste récompense des éminents services rendus aux enfants de la grande république voisine et amie durant les hostilités et après la guerre.

En effet, M. et Mme Zwissig — qui est française — se sont dépensés sans compter pour soulager surtout les souffrances des enfants, innocentes victimes de la grande conflagration mondiale.

Sous l'égide de la Croix-Rouge, secours aux enfants, le président de Sierre et sa digne épouse ont donné le meilleur de leur cœur à cette noble et nécessaire cause du salut de ces jeunes êtres. La France reconnaissante a voulu marquer ces mérites altruistes par l'octroi de la Légion d'honneur. Rarement cette distinction fut mieux méritée.

Mais M. et Mme Zwissig ont aussi bien mérité de la République italienne au moment des graves inondations du Piémont qui ont ravagé la plaine du Piémont et d'autres provinces. Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse, des secours indispensables ont pu être apportés aux victimes de cette grande catastrophe.

C'est pourquoi l'Etat italien reconnaissant a récompensé à son tour le dévouement du président de Sierre en lui apportant par son ambassadeur à Berne, S. Exc. M. Cappini, la médaille italienne du mérite.

Cette cérémonie s'est déroulée vendredi soir à l'Hôtel Château Bellevue, en présence des conseillers d'Etat Marcel Gard et Oscar Schnyder, du vice-consul d'Italie à Brigue, M. Masini, des députés Theytaz, préfet, Carrupt et Arnold et du Conseil communal de Sierre.

M. Salzmann, vice-président, salua les invités et félicita le président Zwissig pour l'honneur qui lui était fait en même temps qu'à la cité sierroise.

Sous la direction de M. Jean Daetwyler, la Chanson du Rhône rehaussa encore cette manifestation de la reconnaissance dont S. Exc. M. Cappini, qui présidait la cérémonie, avait dit en termes flatteurs la haute signification.

A notre tour, nous félicitons sincèrement la famille Elie Zwissig pour cette honorable distinction.

Monthey

Le prochain week-end du CF Monthey

Dimanche prochain, deux grands matches se disputeront à Monthey. En lever de rideau, les vétérans de Monthey seront opposés à Romont I. On sait que les vieilles gloires montheyssannes s'entraînent à fourbir leurs armes en vue de leur match du 1er septembre à Lausanne. Puis ce sera un nouveau grand match à caractère international, Monthey I recevant l'équipe de la ville de Luxembourg.

La capitale du Grand Duché envoie une équipe qui ne compte pas moins de sept internationaux et qui a remporté plusieurs fois la coupe et le championnat du Luxembourg. C'est assez dire que cette rencontre n'est point dépourvue d'intérêt. Aussi peut-on être certain de son attrait et de son succès. Bortal.

Cours indicatifs du 6 août 1956

	Achat		Vente
Ffr.	1,—	France	1,05
Lires	0,67	Italie	—,70
£ s.	8,45	Belgique	8,65
D. M.	100,—	Allemagne	103,—
Sch.	16,25	Autriche	16,65
Sterling	11,55	Angleterre (unité)	11,80
Dollars	4,25	U. S. A.	4,30
Pesetas	9,50	Espagne	9,80

Sous réserves de fluctuations. (Cours obligamment communiqué par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit, Martigny).

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
alfred Veuthey SAXON
"ARTICLES DE FETES" TEL. 62351

A vendre
voiture sport M. G.
Type TD, 1950, cabriolet 2 places, magnifique occasion, prix Fr. 3700,—.
A la même adresse, plusieurs
Citroën 11 légères
années 1947 à 1951. en très bon état et revisées, à partir de Fr. 1700,—.
S'adresser à A. Gschwend, Agence Citroën, Sion. Tél. 027 / 2 17 30.

Belles
pommes de terre
à Fr. 26,— les 100 kg.
Maison Alexis Claivaz, Martigny - Tél. 6 13 10

Nous cherchons un homme, âgé de 26-48 ans, de n'importe quelle profession, pour collaboration comme
représentant
L'activité se rapporte exclusivement à la visite des agriculteurs. Elle offre à un homme solide de très bonnes possibilités de bénéfice (fixe, provision et frais). Introduction approfondie, développement ultérieur, soutien personnel. Caisse de retraite de personnel.
Aspirants, cherchant bonne place dans une maison sérieuse, connaissant parfaitement les langues française et allemande, adressent leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et d'une photographie, sous chiffre SA 6860 St aux Annonces Suisses S. A. ASSA, Saint-Gall.

Entreprise d'alimentation avec plusieurs succursales demande :

- 1 vendeuse pour succ. de station
- 1 vendeuse pour succ. de village
- 1 employée de bureau pour Martigny

Entrée immédiate ou à convenir.
Offres avec certificats, curriculum vitae, photo et prétentions sous chiffre R. 3274 au journal.

La distillerie Bompard & Cie
fonctionnera à Martigny-Ville, à la rue Octodure, les 8, 9 et 10 août 1956.
S'inscrire auprès du distillateur M. Rouiller René, près du Café Octodure. — Tél. 6 16 09.

A vendre à SAXON une part de
MAISON
2 chambres, cuisine, chambre à lessive, grange, écurie, un champ d'abricotiers attendant. — S'adresser au journal sous R. 3275.

PERDU
entre Orsières - Martigny, sacoché à outils avec permis de conduire et de circulation. Rapporter contre récompense à Armand Darioli, Charrat.

le Tabac qui plaît
AMSTERDAMER —70

A vendre à SAXON, joli
petit domaine
agricole et arboricole, maison d'habitation, grange-écurie, poulailler et environ 13.000 m² de terrain.
Pour traiter, s'adresser à Bagnoud Martin, courtier patenté, à Sierre. Téléphone 5 14 28.

A vendre
moto BSA 500
bicylindres, année 1949, roulé 28.000 km. Prix intéressant. S'adresser à Théophile Fellay, EOS, Fionnay.

A louer à Martigny-Bourg, à bas prix, petit
APPARTEMENT
S'adresser à Mme Cécile Collaud, Martigny-Bourg.

Bontis
La belle confection avenue de la Gare

Pour une
Land-Rover
neuve ou d'occasion, adressez-vous en toute confiance à l'agence officielle, Garage de la Plaine, Riddes, tél. 027 / 4 71 07.

A vendre
à Charrat
bâtiment neuf pouvant être exploité pour magasins. Excellente situation.
Pour traiter, s'adresser à M^r Edouard Morand, notaire, Martigny-Ville.

Dr ROUILLER
médecin-dentiste
Martigny
ABSENT
jusqu'au 19 août

On cherche (si possible avec diplôme)
1 lingère
1 aide-repasseuse
3 aides-infirmières
Entrée 15 août, éven. 1^{er} septembre. Offres écrites à l'Administration de l'Hôpital de district, Interlaken.

Je cherche pour mon café en campagne gentille
JEUNE FILLE
pour servir au café et aider à la cuisine. Vie de famille et bon gain. Faire offres à Mme E. Excoffier, Café du Trabl, Cartigny - Genève.

Entreprise sur la place de Martigny cherche un
CHAUFFEUR
Entrée le plus tôt possible. Ecrire sous chiffre 956 à Publicitas, Martigny.

On demande
DOMESTIQUE
de campagne, bons gages. Faire offres à André Depierreaz, Yvonand, téléphone 5 12 32.

Bonne à tout faire
et
porteur
de pain sont demandés. Bons gages. Boulangerie Jan, Beaumont 10, Lausanne, tél. 021 / 22 36 15.

On demande une
SOMMELIÈRE
Entrée tout de suite. Hôtel du Léman, Saint-Sulpice.

Famille à Sion cherche pour fin septembre
PERSONNE
au courant des travaux d'un ménage soigné. Bon gage. Italienne acceptée. S'adresser sous chiffre P 10268 S à Publicitas, Sion.

On achèterait
camionnette
de 8 à 12 HP, charge utile 1000 à 1500 kg., modèle pas antérieur à 1953. Garantie exigée, paiement au comptant. — Faire offres écrites et détaillées sous chiffres P. 1900 S à Publicitas S. A., Martigny-Ville.

Dr Ch. Bessero
MARTIGNY
absent
à partir du 10 août

Maison de commerce de Martigny engagerait
jeune homme
robuste comme aide livreur magasinier avec permis de conduire rouge. Entrée 1^{er} septembre. — Ecrire sous chiffres R. 3276 au journal.

1-16 juin 1957
graphic 67
Exposition internationale des industries graphiques Internationale Ausstellung der graphischen Industrien
A vendre
Chaudière
de chauffage central, à charbon, 5 m². S'adresser Droguerie M. Guenot, à Saxon, tél. 6 23 77.

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Mami-zella Nitouche, comédie-opérette. 11.45 Refrains et chansons modernes. 12.15 Les virtuoses des instruments à vent. 12.30 Refrains de Georges Gershwin. 12.45 Informations. 12.55 Cartes postales... 13.05 ... Midi à 14 heures ! 16.30 Mélodies. 16.50 Musique de danse. 17.20 Divertissement musical. 17.45 Le Club des petits amis de Radio-Lausanne. 18.30 Les mélodies d'Arthur Schwartz. 18.50 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.50 Histoires pour « parents ». 20.15 Le mercredi symphonique. 21.50 Entrées sur le théâtre. 22.15 Mélodies de Giuseppe Verdi. 22.50 Informations. 22.55 Des malades comme les autres. 23.05 Valse. 23.15 Fin de l'émission.

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. Enfants. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le moment sportif et les championnats suisses cyclistes sur piste. 12.30 Disques. 12.45 Informations. 12.55 Cartes postales... 13.05 ... Midi à 14 heures ! 16.30 Au goût du jour... 17.10 L'Orchestre de Louisville. 17.40 La vie culturelle en Italie. 17.50 Les pins de Rome. Disques. 18.15 Souvenir d'un conférencier. 18.35 Disques. 18.50 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.50 Les grandes familles. 20.20 Rieurs avec nous. 21.15 Les amours de Jupiter, fantaisie. 22.15 Chansons de troubadours d'aujourd'hui. 22.30 Informations. 22.35 Des malades comme les autres. 23.05 Tangos. 23.15 Fin de l'émission.

VENREDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. Enfants. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le moment sportif et les championnats suisses cyclistes sur piste. 12.30 Disques. 12.45 Informations. 12.55 Cartes postales... 13.05 ... Midi à 14 heures ! 16.30 Au goût du jour... 17.10 L'Orchestre de Louisville. 17.40 La vie culturelle en Italie. 17.50 Les pins de Rome. Disques. 18.15 Souvenir d'un conférencier. 18.35 Disques. 18.50 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.50 Les grandes familles. 20.20 Rieurs avec nous. 21.15 Les amours de Jupiter, fantaisie. 22.15 Chansons de troubadours d'aujourd'hui. 22.30 Informations. 22.35 Des malades comme les autres. 23.05 Tangos. 23.15 Fin de l'émission.

LES MARRONNIERS G

de suite ou date à convenir

à louer très jolis appartements de

2 et 3 pièces

2 pièces à partir de Fr. 105,-
3 pièces à partir de Fr. 125,-
confort moderne, machine à laver, serv. conciergerie

Vue - Soleil - Tranquillité

Gérance M^{me} André Desfayes

Square-Gare, A. - Martigny-Ville - Tél. 6 14 09

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Mardi 7, dernière séance du film humoristique et gai, **LA TERREUR DU REGIMENT**, avec Mickey Rooney qui nous fait vivre les aventures d'un artiste de music-hall à l'école de recrues. En couleurs.

Mercredi 8, reprise de la comédie moderne, typiquement parisienne, **LA VOYAGEUSE INATTENDUE**, avec Georges Marchal, Dany Robin et Jean Tissier. Une aventure à la fois sentimentale et tragique où l'élément policier se marie agréablement avec un humour du meilleur aloi...

Dès jeudi 9, une véritable féerie de couleurs, de danses et de chansons... La plus trépidante des opérettes cinématographiques, avec les grands succès du disque et de la radio : **OH ! MON PAPA**, avec Lilli Palmer. Deux heures d'un spectacle enchanteur d'après la célèbre chanson qui a fait le tour du monde. Le film qui partout a remporté un brillant succès. Le film qui charme et enthousiasme tous les spectateurs ! Ne manquez pas ce véritable feu d'artifice.

Une semaine du tonnerre au Corso

Jusqu'à mercredi : **DÉMONS ATOMIQUES**, un formidable film d'anticipation, comme vous n'en avez jamais vu... Le monde entier terrorisé par des géants monstrueux... Incroyable, fantastique, terrifiant... Mais cela pourrait arriver... Un film à déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables... mais à recommander aux amateurs d'émotions fortes... Jusqu'à mercredi seulement. Version originale sous-titrée.

Dès jeudi 9 : **ESCLAVES POUR RIO**... Un film sur la traite des blanches... Un document sensationnel tiré des dossiers de la Police internationale... « Ecole pour mannequins cherche jeunes et jolies filles, etc. » C'est par une telle annonce que François et de nombreuses autres jeunes filles furent entraînées dans une aventure bien amère... Un film sur un sujet toujours actuel, car de 1945 à 1954, 122.706 jeunes femmes ont disparu sans laisser de traces, victimes de cette organisation monstrueuse : la Traite des blanches.

Dès jeudi. Location 6 16 22.

Saxon - Cinéma Rex

Jeudi 9, **LA TERREUR DU REGIMENT**.

Dès vendredi 10, une stupéfiante aventure inspirée du vol que les journaux appellèrent le « crime du siècle », **LE MYSTÈRE DU SIXIÈME PONT**, avec Tony Curtis. Un tout grand « policier » à l'action palpitante qui vous tiendra en haleine et que vous ne pouvez pas oublier !

REVUE SUISSE

Le ministre de Suisse à la télévision de Moscou

Les journaux soviétiques ont publié le compte rendu suivant de l'agence Tass :

Le peuple suisse célèbre sa fête nationale le 1er août, anniversaire de la fondation de la Confédération. A cette occasion, M. E. de Haller, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Suisse en URSS, a pris la parole le 31 juillet lors de l'émission du soir de la télévision moscovite. Au début de son discours, M. de Haller s'est félicité de l'occasion qui lui était offerte de pouvoir parler de son pays à la télévision soviétique. Il a parlé ensuite de la situation géographique de la Suisse, du peuple suisse et de son évolution historique. M. de Haller a déclaré que la Confédération helvétique célébrait le 665^e anniversaire de sa fondation. La Suisse a l'avantage de pouvoir bénéficier en cette journée de la paix et du bien-être. Le ministre a déclaré que cela dépendait pour une bonne partie de la traditionnelle politique de neutralité qui a débuté il y a 450 ans.

M. de Haller a consacré une importante partie de son discours à la neutralité de la Suisse ainsi qu'à sa naissance et à son développement. Il a déclaré notamment que la neutralité doit être active non seulement pendant la guerre, mais également pendant les périodes de paix. Enfin, M. de Haller a déclaré que cette cause constituait un début de contacts directs entre le représentant de la Suisse et les auditeurs de la télévision et de la radio soviétiques.

L'allocution de M. de Haller a également été retransmise par Radio-Moscou.

Nouvelles revendications du personnel fédéral

Une requête de l'Union fédérative au Conseil fédéral revendique pour le personnel de la Confédération une nouvelle amélioration du salaire réel qui coûterait à l'Etat plus de 100 millions de francs par année. Dans sa session de printemps, le Parlement avait déjà accordé une augmentation atteignant au total 47 millions de francs.

Appel aux poètes de langue française

Un Grand Prix du Sonnet 1956 est organisé, comme de coutume, par l'Association nationale des Palmes académiques. Délai pour l'envoi des manuscrits : 31 octobre 1956. Pour le règlement du concours, s'adresser à la Légion Violette, Fontenay-s.-Bois (Seine).

(Communiqué par Alphonse Mex, membre correspondant pour la Suisse, à Bex.)

Marché-concours national de chevaux de Saignelégier

Après les 15.000 scouts et les milliers de visiteurs du Camp national des éclaireurs qui ont vécu sur le haut-plateau jurassien des heures inoubliables, voici que se prépare l'invasion si sympathique du marché-concours !

Les 11 et 12 août prochains, la plus noble conquête de l'homme, le cheval, aura sa fête. Et quelle fête ! Dès le samedi, 400 chevaux, parmi les plus beaux sujets de la race franc-montagnarde, seront exposés et primés. Le dimanche, après la présentation des étalons et des premiers prix, un magnifique cortège déroulera ses fastes sous le signe « Hommage au cheval ». Il sera mené par quatre corps de musique, dont la célèbre Concordia de Balsthal et la Fanfare de Dondidier. Les maquettes des différents groupes du cortège sont signées de l'artiste-peintre Lermite. Ce sera un régal pour les yeux...

Enfin, les courses de chevaux, civiles et militaires, passionneront les innombrables amateurs du beau sport hippique. Et n'oublions pas les traditionnelles courses campagnardes, où l'on voit les chars attelés et la jeunesse du pays monter sans selle et sans étriers les fougueux chevaux montagnards. Pour de nombreuses personnes, c'est le clou de la journée !

Le prix des abricots

Le Département fédéral de l'économie publique s'appuyant sur les dispositions du Conseil fédéral du 30 décembre 1953 concernant les prix des marchandises protégées et la compensation des prix, a fixé par ordonnance les prix de vente maximum applicables par les expéditeurs, pour les abricots du Valais. Ces prix sont, pour la 1^{re} qualité de 1 fr. 45 par kilo, brut pour net, et pour la 2^e qualité de 1 fr. 15 par kilo, brut pour net, franco gare de départ valaisanne, marchandises enwagonnées. La marge des expéditeurs est fixée à 10 ct. par kilo. Elle est comprise dans les prix de vente. Les prix ne peuvent être revendiqués que pour des abricots conformes aux prescriptions de la Fruit-Union suisse relative aux qualités des produits. Le Service fédéral du contrôle des prix est chargé d'appliquer l'ordonnance.

Par la même occasion, le Service fédéral du contrôle des prix a fixé, à partir du 1^{er} août les prix de vente maximums pour les abricots de première qualité du Valais. Ces prix, pour ventes au détail aux consommateurs sont de 2 fr. 40 le kilo en Suisse romande, de 2 fr. 45 en Suisse centrale et de 2 fr. 50 en Suisse orientale, septentrionale et méridionale. Pour la vente d'abricots de 2^e qualité, les prix maximums ci-dessus sont réduits de 30 ct. par kilo.

La récolte d'abricots du Valais se limitera cette année-ci à la plaine, le gel de février ayant anéanti celle des coteaux. Les évaluations prévoient une récolte de 1,5 millions de kg. équivalent au tiers du rendement moyen des dix dernières années. L'an dernier la récolte avait été de 2,2 millions de kg. et en 1954 de 3,2 millions. La qualité de cette année est excellente.

Des experts agricoles suisses à Moscou

Un groupe de huit experts agricoles suisses, invités par le ministère de l'Agriculture d'URSS, s'est rendu à Moscou pour visiter la grande exposition d'agriculture. La délégation, dont font partie des représentants de l'Union suisse des paysans, des stations d'essais agricoles et de diverses associations de producteurs agricoles, restera une dizaine de jours en URSS.

La fièvre aphteuse au Tessin

L'épidémie de fièvre aphteuse de la dernière semaine de juillet a amené l'abatage de 176 têtes de bétail de l'alpage de Ravina sur Airolo. L'épidémie, dont on suppose qu'elle a été provoquée par le transport de porcs à bord de wagons italiens contaminés, paraît circonscrite.

Chute de pierres sur une jeep

Une jeep, occupée par quatre personnes, qui circulait sur la route du Kloental, a été atteinte par une chute de pierres. Le conducteur, grièvement blessé, a pu conduire toutefois la machine du côté de la montagne, où elle heurta un arbre et se renversa. Le conducteur souffre d'une fracture du crâne ; il a été hospitalisé ainsi que ses compagnons. L'un d'eux, un enfant, a pu rentrer chez lui lundi matin.

Les dangers du 1er août

On écrit à la CPS : On parle des dangers de la route. Mais il y a les dangers de la montagne et les périls de l'onde. Mais il y a, chaque année, les dangers du 1er août : fusées, pétards, feux de bengale. Le passif, cette année-ci, aura été lourd.

A Einsiedeln, le feu détruit un dépôt et des stocks de bois : une fusée. A Lausanne, un amateur de fusées a vu celles-ci s'enflammer ; il est grièvement blessé comme, ailleurs, un enfant qui avait quarante pétard dans sa poche. Dans le canton de Vaud, encore, une fusée, croit-on, a mis le feu à un immeuble en plein village : 60.000 à 70.000 francs de dégâts. Et nous aurons garde d'oublier la malheureuse enfant (quatre ans) transformée en torche vivante par suite de l'im-

Mercredi 8
REPRISE du grand succès français !
Une comédie typiquement parisienne !

LA VOYAGEUSE INATTENDUE

avec
Dany ROBIN et Georges MARCHAL

Dès jeudi 9
EN GRANDE PREMIÈRE
Un spectacle enchanteur :

OH ! MON PAPA



La chanson qui a fait le tour du monde

OH ! MON PAPA

Tél. 6 11 54

Changements d'incorporation et libération du service

Par décision du Département militaire fédéral pasent au 1^{er} janvier 1957 dans la landwehr, les militaires nés en 1920 ; dans le landsturm, les militaires nés en 1908. Au 31 décembre 1956, les militaires et complémentaires nés en 1898 seront libérés du service. Les officiers supérieurs resteront incorporés au delà de cette limite d'âge, à moins qu'ils ne demandent jusqu'au 30 novembre 1956, par la voie du service s'ils sont incorporés dans une unité (état-major), leur libération au chef du personnel de l'armée. D'autres militaires et complémentaires pourront à leur demande servir au delà de la limite d'âge, s'ils peuvent être incorporés dans une formation (état-major, unité, détachement). Les militaires qui jusqu'ici étaient restés incorporés de leur propre gré au delà de la limite d'âge seront libérés du service le 31 décembre 1956, s'ils le demandent.

Les militaires qui, jusqu'au 31 décembre 1949, ont été transférés prématurément dans le landsturm par une commission de visite sanitaire seront incorporés dans une formation où peuvent l'être des hommes de 41 à 48 ans. A leur passage dans le landsturm ils seront incorporés dans des troupes de cette classe de l'armée. Les militaires qui ont été transférés prématurément dans le landsturm depuis le 1^{er} janvier 1950 par une commission de visite sanitaire seront incorporés dans une formation où peuvent l'être des hommes de 49 à 60 ans.

A leur passage dans la landwehr, les hommes des troupes blindées armées du pistolet l'échangeront contre le mousqueton modèle 11. Font exception les hommes des formations blindées, transférés dans les troupes des transports automobiles et incorporés comme conducteur de chars, mécaniciens de chars ou mécaniciens d'appareils de transmission dans une compagnie de magasiniers de véhicules à moteur ou dans une compagnie d'atelier de véhicules à moteur qui gardent leur pistolet. L'échange de l'arme aura lieu lors du prochain service ou de l'inspection dans les communes.

Les militaires de tous grades libérés du service le 31 décembre 1956 rendront, s'ils ne l'ont déjà fait, le casque, la cartouche de pansement, la carte d'identité, le cas échéant le brassard et la vareuse personnelle de sous-officiers ou la deuxième tunique ainsi que les munitions de poche. En ce qui concerne l'armement, sont applicables les dispositions de la décision du Département militaire fédéral du 9 mai 1956 concernant l'armement des hommes du landsturm et des complémentaires.

Cinéma

Mardi 7, dernière séance :

La terreur du régiment

Mercredi 8, reprise :

La voyageuse inattendue

avec Georges Marchal et Dany Robin

Dès jeudi 9, deux heures d'un spectacle enchanteur !

OH ! MON PAPA

Jeudi 9 :

La terreur du régiment

Dès vendredi 10, le palpitant film policier :

Le mystère du 6^e pont

avec Tony Curtis.

MAGASIN « MONSIEUR », à Martigny-Ville, cherche pour entrée 1^{er} septembre ou à convenir,

apprenti-vendeur

Faire offres ou se présenter.

prudence d'un petit camarade. Mais nous pensons à cet autre enfant, que nous avons connu, qui, une boîte d'allumettes de bengale s'étant enflammée dans sa poche, avait été brûlé, au-dessus de l'aîne, jusqu'au fémur. Il est mort, quelques mois plus tard, le cœur ayant cédé à la souffrance.

Ne serait-il pas vital de mettre un terme à ces pratiques ? Bien sûr, dira-t-on, il faut que vivent les artificiers. Mais, si on veut lutter contre les accidents routiers qui tuent, blessent, estropient, n'est-il pas logique de s'en prendre aussi à tous les autres accidents qui tuent, blessent, estropient et provoquent des dommages matériels importants ?

Vaste incendie près d'Yverdon

Un incendie que l'on attribue à la fermentation du foin a complètement détruit, dimanche après-midi, à Belmon, sur Yverdon, la ferme de M. Jean Henrioud. En raison de la pénurie d'eau, les pompiers n'ont pu préserver la ferme voisine, appartenant à M. Maurice Jaccoud, qui a été également consumée. Le bétail a été sauvé, mais le mobilier, le chédaï et les provisions sont restés dans les flammes. Une troisième ferme, appartenant à MM. César et Hermann Loup, a été endommagée. Les dégâts sont considérables.

La route sanglante

Une moto pilotée par M. Alesio Gotuey, 22 ans, de Saint-Prex, et qui avait pour passager M. Frédy Schutz, 25 ans, du même village, est entrée en collision avec une auto genevoise, près de Morges. M. Schutz, grièvement blessé, décéda pendant son transport à l'hôpital. Son camarade a une jambe sectionnée au niveau de la cuisse.

— Une fourgonnette conduite par M. Schwab, de Chiètres, qui transportait huit personnes, s'est renversée dans un virage non loin de la gare des Bayards (NE), dimanche, vers 18 h. 30. Deux des occupants, M. et Mme Kaltenrieder, domiciliés à Chiètres, ont dû être transportés à l'hôpital de Fleurier, le mari avec une commotion cérébrale et une fracture probable du crâne, son épouse avec une fracture probable de la clavicule.

— A la suite d'une embardée provoquée par un coup de frein et un coup de volant pour éviter une collision, une voiture conduite par Mme Véronica Fisch, 1910, de Couvet (NE), s'est renversée sur la route près de Chiètres et a pris feu. Au même instant survint une autre machine qui entra en collision avec la voiture sinistrée. De la voiture neuchâteloise, M. Fisch et sa fille réussirent à sortir, mais tous leurs habits étaient en flammes et ils se roulaient par terre de douleur. Des automobilistes de passage les conduisirent d'urgence à l'hôpital d'Anet. Par contre, Mme Fisch et son employée restèrent dans les flammes et furent brûlées vives. Dans la voiture bernoise, M. et Mme Bieri furent également grièvement brûlés.

Les chutes mortelles

A Reconvilier (JB), un électricien, M. Mässler, âgé de 33 ans, marié, père de famille, qui était occupé à enlever des fils électriques sur un poteau, samedi en fin d'après-midi, a, pour une raison inexplicable, été déséquilibré. Il tomba de plusieurs mètres de haut et eut la cage thoracique enfoncée. Un médecin mandé d'urgence ne put que constater le décès.

— Un Hollandais en excursion avec sa famille au Monte-Generoso s'est trompé de chemin et a fait une chute de 200 mètres au bas d'une falaise. Il s'agit de M. John Hackm, âgé de 48 ans, qui fut tué sur le coup.

Noyades

Un étudiant suédois, habitant Copenhague, Lassen Paul Tormod, né en 1932, qui campait à Melano, sur le lac de Lugano, s'est noyé en se baignant. On n'a pas encore retrouvé son corps qui est entraîné par le courant.

— Des scouts de Sainte-Croix s'étaient installés samedi matin sur les bords de la Sarine, près du couvent de Hauterive. A un moment donné, deux d'entre eux voulurent se baigner, mais ils ne savaient pas nager.

Le petit André Planche, 10 ans, glissa sur la pente assez inclinée et, dans un geste instinctif, se raccrocha aux pieds de son camarade Romain Dougoud. Celui-ci fut entraîné dans l'eau, tout habillé. Il appela au secours et le chef du groupe, M. Victor Pahud, accourut et sauta à l'eau avec ses habits de scout. Il put sauver le petit Dougoud, mais échoua dans le sauvetage d'André Planche, coulant lui-même à pic. Deux pêcheurs qui se trouvaient en aval, alertés par les appels de Dougoud, purent retirer les corps, mais tous les efforts faits pour les ranimer furent vains.

VALAIS

Un alpiniste anglais se tue à la Dent-de-Perroc

Vendredi soir, le gendarme Vuardoux, d'Evolène, était avisé qu'un alpiniste anglais nommé Cleland, parti d'Arolla pour faire l'ascension de la Dent-de-Perroc, dans le massif des Veisivi, s'était tué. Le malheureux avait fait une chute de deux cents mètres.

Une colonne de secours, sous la direction du guide Jean Rumpf et du gendarme Vuardoux, est partie samedi matin sur les lieux de l'accident pour ramener la dépouille mortelle du malheureux alpiniste.

Un fonds de propagande en faveur des fruits

L'Union suisse des paysans et la Fruit-Union suisse ont conclu une convention sur la constitution d'un fonds d'entraide destiné à encourager l'écoulement des fruits indigènes, tant en Suisse que, si possible, à l'étranger. Il doit surtout permettre d'exécuter une campagne de publicité collective en faveur des fruits du pays. Ce fonds d'entraide est alimenté par une taxe qui est supportée, à parts égales, par le commerce de fruits et par les producteurs. Cette taxe est perçue sur les pommes et poires de table de toutes les classes de triage qui sont comprises sous ce terme conformément aux dispositions de la Fruit-Union suisse, y compris les fruits de table qui sont livrés sans avoir été triés au préalable.

Le taux de la taxe est fixé à 20 ct. par 100 kg. de fruits de table. Le producteur de fruits et le négociant fournissent chacun la moitié de cette somme, soit 10 ct. au titre de « sous de propagande ». La perception de la taxe s'opère lors de la livraison des fruits ou au moment du décompte. A cet effet, les maisons de commerce qui achètent des fruits de table aux producteurs, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs courtiers, collent des timbres brevetés sur les quittances. L'administration de ce fonds d'entraide est assurée par une commission composée de cinq représentants du commerce privé de fruits et des coopératives et de cinq représentants des producteurs de fruits. Cette commission est élue par le comité central de la Fruit-Union suisse et par le comité directeur de l'Union suisse des paysans. Cette élection par les organes dirigeants des deux organisations souligne bien qu'il s'agit là d'une œuvre commune entreprise dans l'intérêt des producteurs et des commerçants.

Une commission d'étude composée de spécialistes a déjà établi un programme de propagande pour quatre ans. Il est prévu de rappeler à la ménagère, par des moyens modernes, l'existence de nos fruits indigènes et leur valeur à différents points de vue.

Pèlerinage à Einsiedeln-Sachsels

12-15 septembre 1956

Contrairement à ce qui a été annoncé sur les grandes affiches du pèlerinage, le voyage se fera, cette année, en train, avec l'itinéraire suivant :

Aller : Sierre, Lausanne, Berne, Zurich, Einsiedeln. Retour : Einsiedeln, Lucerne, Sachsels, Brunig, Interlaken, Loetschberg, Aigle.

Le prix du billet est réduit à 32 francs. Chaque pèlerin prendra son billet et le paiera à la gare de départ. Il ne faut donc envoyer ni le prix du billet, ni celui de la pension au soussigné.

Comme il y aura une très grande affluente de pèlerins à Einsiedeln à l'occasion de la grande fête de la Dédicace miraculeuse le 14 septembre, il faut absolument que toutes les inscriptions soient parvenues à la cure de Savièse le 13 août 1956 au plus tard.

La direction du pèlerinage ne retiendra l'hôtel, à Einsiedeln, que pour les pèlerins qui le lui auront demandé sur la feuille d'inscription.

Pour le comité : P. Jean, doyen.

Cours d'économie alpestre sur l'alpage de Sery (Bagnes)

18 et 19 août 1956

Sous les auspices de la Société suisse d'économie alpestre, la Station cantonale organise sur les alpages de Sery deux journées d'études portant sur la rationalisation des alpages.

Samedi 18 août :

Arrivée au Châble au train de 12 h. 05. Le transport pour l'alpage est organisé.

14 h. 00 Ouverture du cours.

14 h. 15 Importance économique des alpages dans la vallée de Bagnes. Historique des améliorations réalisées.

Mode d'exploitation.

Annexion des mayens à l'alpage.

15 h. 30 Utilisation des engrais naturels et chimiques.

Influence sur la flore et la qualité des produits laitiers, par M. Widmer, ing. agr. adjoint à l'ECA, Châteauneuf.

16 h. 30 Constructions nécessaires sur les alpages : étales, route, fosse à purin, adduction d'eau.

Visite des constructions actuelles avec commentaires par M. Besse, ing. adjoint au Service cant. des améliorations foncières à Sion.

18 h. 30 Montée à la cabane Brunet.

20 h. 00 Problème essentiel de l'industrie laitière valaisanne. Perspectives sur la mise en valeur du lait dans la vallée de Bagnes, par M. Michelet, directeur de la FVPL, Sion.

Dimanche 19 août :

7 h. 00 Lutte contre le gonflement du fromage, par M. le Dr Ritter, chef de service à l'Institut fédéral d'industrie laitière, Liebefeld.

9 h. 00 Organisation du pacage. Influence du fourrage sur la santé et la production du bétail.

Sélection des aptitudes laitière et beurrière de la race d'Hérens.

Démonstration par M. Piccot, ing. agr., chef de la Station cant. de zootechnie, Châteauneuf.

11 h. 00 Messe sur l'alpage.

13 h. 30 Premiers soins à apporter au bétail. Lutte contre les maladies infectieuses. Démonstration par M. Cappi, vétérinaire cantonal, Sion.

16 h. 00 Conclusions générales du cours, par M. Zuferey, ing. agr., chef de la Station cant. d'industrie laitière, Châteauneuf.

Les inscriptions doivent être adressées à la Station cantonale d'économie alpestre, à Châteauneuf, d'ici au 13 août 1956.

Nous invitons les intéressés à s'inscrire nombreux à ce cours. Les participants auront l'occasion d'analyser les améliorations nombreuses apportées sur l'alpage de Sery qui est une exploitation alpestre des mieux organisées et des plus rationnelles.

Un Français disparaît dans le massif de l'Arpille

On est sans nouvelles depuis le 31 juillet de M. René Patillon, 26 ans, fils d'un gendarme d'Annemasse en déplacement à Vallorcine. Le disparu avait quitté son père à Châtelard-Frontière pour effectuer une promenade dans la région de Litroz, en suivant le sentier qui conduit à Gueuroz. Son absence ne devait durer que deux heures environ.

Or, il ne devait pas réparaître à Vallorcine. L'alarme fut donnée par M. Patillon père. Les gendarmes et les douaniers du poste de Châtelard-Suisse, ainsi que leurs collègues du poste français partirent à la recherche du disparu et fouillèrent toute la région, mais vainement. On devait cependant retrouver ses lunettes dans un rocher, là où le terrain ne présente que peu de danger.

On se perd en conjectures sur cette disparition. Les recherches continuent.

Des automobilistes entrent... dans la Dranse

Dimanche, dans l'après-midi, alors que la circulation atteignait une densité extraordinaire sur la route du Grand-Saint-Bernard, une automobile française a brusquement quitté la chaussée à un kilomètre en aval de la Cantine-de-Proz pour se retourner fond sur fond dans la Dranse qui ne présente heureusement pas à cet endroit le caractère de rivière impétueuse qu'on lui connaît dans la vallée.

Par une chance insigne, les occupants en furent quittes pour la peur. Mais il fallut faire appel à la grue du garage d'Entremont pour retirer la voiture de son lavage forcé et reconduire ce paquet de tôle ondulée à Orsières.

Une nouvelle chapelle à Verbier

Depuis quelques années, un comité d'initiative s'était dévoué sans compter pour acquérir un terrain et un fonds permettant d'entreprendre la construction d'une chapelle catholique sur le plateau de Verbier. Le terrain a été trouvé à des conditions spéciales et un montant de Fr. 38.000,— réalisé lors de manifestations et de dons.

Aujourd'hui notre journal est en mesure d'annoncer qu'un comité de construction placé sous la présidence de M. le révérend curé Ducrey de Bagnes et comprenant MM. Maurice Besson, président de la Société de développement, Jean Casanova, conseiller, Paul Emonet, Antoine Sennhauser et Gilbert Roux vont réaliser cette œuvre avec l'appui de tous les villégiaturants.

Un emprunt complétant le fonds disponible a été offert au comité de construction. Les travaux débuteront cet automne et l'inauguration aura lieu au cours de l'été prochain (15 août). La nouvelle chapelle se dressera sur le magnifique plateau sis entre le Sport-Hôtel et l'Hôtel de Verbier. Elle est prévue pour 160 places.

Félicitons le comité de construction et tous ceux qui ont apporté ou apporteront leur concours à la réalisation de la nouvelle chapelle afin que la station de Verbier soit dotée enfin d'un lieu de culte digne des nombreux catholiques en séjour.

Olma, foire suisse d'agriculture et d'industrie laitière Saint-Gall 1956

Dans le cadre de cette foire, une exposition des races bovines suisses aura lieu du 11 au 21 octobre 1956 à Saint-Gall.

La race d'Hérens y sera représentée par dix animaux, soit un ou deux taureaux et huit à neuf vaches. Les conditions d'admission sont les suivantes :

a) Santé : tous les animaux exposés seront indemnes de tuberculose et de brucellose (baccille de Bang). Ils proviendront d'étables exemptes de tuberculose.

b) Fécondité : les vaches doivent être en lactation ou présenter des signes visibles de gestation. L'intervalle entre les deux vélages ne doit pas dépasser quinze mois.

c) Ascendance : tous les animaux exposés, ainsi que leurs deux parents doivent posséder la MM officielle d'ascendance.

d) Productivité : toutes les vaches en lactation doivent être soumises au contrôle laitier ou avoir obtenu le signe de productivité laitière.

e) Tous les frais de transport, d'affouragement et d'assurance sont à la charge de l'Olma. Le lait produit pendant l'exposition sera payé aux propriétaires au prix officiel.

Les éleveurs désireux d'exposer des animaux de la race d'Hérens à l'Olma sont priés de s'annoncer jusqu'au 20 août prochain à la Gérance de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race d'Hérens, à Châteauneuf, qui leur délivrera gratuitement les bulletins d'inscription et le règlement de l'exposition.

Fédération des syndicats d'élevage de la race d'Hérens.

Traitement contre le carpocapse ou ver des fruits

Les contrôles effectués ces jours derniers dans les vergers de pruniers ont permis de constater la présence de pontes du carpocapse des prunes.

Le traitement spécial devra être appliqué dès mardi 7 août dans la plaine ; dès vendredi 10 août au-dessus de 600 mètres.

On utilisera un produit nicotiné pour pulvérisation à la dose prescrite par le fabricant et l'application sera renouvelée huit jours plus tard.

On peut également utiliser des émulsions à base de parathion ou de diazotone en une seule application. Ces traitements ne sont indiqués que sur des variétés tardives, notamment sur les Fellenberg. On aura soin de bien mouiller les fruits en pulvérisant de bas en haut.

Station cantonale pour la protection des plantes : B.

Cultivateurs, attention !

Assurez vos récoltes et traitez sans tarder contre :

- mildiou et vers de la vigne
- mildiou de la tomate
- anthracnose des haricots.

Quelques minutes avec M. le Dr Le Grand

médecin spécialiste de la paralysie infantile

M. le Dr Le Grand est médecin-conseil de la « Caisse suisse de réassurance pour longues maladies ». C'est à lui qu'incombe la tâche de surveiller et de visiter les patients assurés atteints de poliomyélite. M. le Dr Le Grand est non seulement spécialiste dans ce domaine. Il a été lui aussi atteint par cette terrible maladie dont il a guéri grâce à une volonté de fer. C'est donc avec autant d'expérience que de compréhension pour les malades que M. le Dr Le Grand parle de ce sujet et veut bien répondre aux quelques questions que nous lui posons.

— Peut-on, lorsqu'un cas de poliomyélite s'est déclaré, prévenir les paralysies ?

— L'un des meilleurs remèdes que l'on puisse pratiquer, c'est le repos complet pendant la phase aiguë. On a constaté que les membres qui ont été très fatigués se remettent plus difficilement. Il faut veiller aussi, lorsque le malade est alité, que sa position soit la meilleure, afin d'éviter toute contraction qui risquerait de subsister et de le gêner par la suite.

— Quand commence la rééducation des malades ?

— Elle doit commencer le plus tôt possible après la phase aiguë.

— La poliomyélite n'est-elle pas une maladie qui attaque le système nerveux ? Comment les muscles peuvent-ils travailler s'ils ne sont plus commandés ?

— Oui, en effet, la volonté donne l'ordre. Les centres nerveux ne le transmettent pas. Les muscles s'atrophient. Mais toutes les cellules ne sont pas complètement détruites. Il subsiste de petits restes. C'est avec ces restes qu'il faut exercer les muscles. Phénomène qu'on ne s'explique pas, il arrive après

des semaines, des mois, que des systèmes nerveux se remettent à fonctionner, c'est pourquoi la rééducation joue un rôle si important... Il faut pratiquer une gymnastique médicale sous la surveillance d'un spécialiste qui connaît parfaitement l'anatomie et la physiologie des muscles. Le traitement peut durer des mois, parfois même des années. Surtout, il faut que le malade ne se décourage pas, qu'il ne se relâche jamais. Constatant, il doit être dans la mentalité d'un sportif avant l'épreuve.

— Est-on équipé chez nous pour lutter contre cette maladie ?

— L'assurance-poliomyélite, créée en 1953 par la « Caisse suisse de réassurance pour longues maladies » et qui s'étend à l'ensemble du pays, a eu des effets que l'on peut qualifier de formidables. Elle a permis aux malades assurés de recourir aux traitements longs et coûteux que nécessite la rééducation... De plus, des hôpitaux ont créé des pavillons pour le traitement de cette maladie, des stations-polio sont nées. Mais nous manquons encore en Suisse d'établissements spécialisés dans ce domaine... Vous savez qu'il est prévu de créer chez nous deux centres de rééducation-polio, l'un à Loèche-les-Bains, l'autre à Zurzach dans le canton d'Argovie. Si l'on veut que tous les malades atteints de poliomyélite bénéficient des traitements de longue haleine qu'exige leur état, la création de telles stations est nécessaire. Un appel sera adressé par les caisses-maladie suisses à tous les assurés du pays pour contribuer au financement de ces deux stations. J'espère vivement que le peuple suisse répondra avec enthousiasme à cet appel.

J. D.

L'Europe face à ses besoins croissants en énergie

Sous ce titre, la Commission de l'énergie de l'OECE a publié un rapport qui traite d'un problème fondamental pour l'avenir de l'Europe occidentale, rapport dont sont tirées les considérations suivantes :

Bilan énergétique de l'Europe

La Commission de l'énergie s'est efforcée de prévoir la production et la consommation annuelle en énergie des pays membres de l'OECE en 1960 et 1975. Cette prévision peut être récapitulée dans les chiffres suivants, exprimés en millions de tonnes de charbon-équivalent comme unité :

	1955	1960	1975
Charbon	478	500	520
Production hydroélectrique	57	75	130
Total de la production	534	645	755
Total de la consommation	730	760	1200
Déficit en valeur absolue	146	195	445

Ces données permettent de faire les constatations suivantes :

— La production du charbon tend à plafonner ;

— les combustibles solides sont et resteront la principale source d'énergie de l'Europe ;

Deux violentes collisions à Saxon

Hier soir lundi, à 22 h. 30, deux accidents se sont produits à l'entrée de Saxon, côté Riddes.

Un routier avec remorque stationnait devant le dépôt de fruits de MM. Gaillard-Bovio.

Une automobile venant de Riddes et conduite par M. Armand Pignat, de Vernavaz, heurta violemment l'arrière de la remorque et finit sa course dans un verger à une distance d'environ 60 mètres, après avoir arraché une barrière sur son passage. Le seul occupant de la voiture, projeté hors de celle-ci sous la violence du choc, gisait sur la chaussée, ayant de graves blessures à la tête et aux jambes. M. le Dr Pasquier, appelé d'urgence, donna les premiers soins au blessé et le transporta à l'hôpital régional de Martigny. Quant à la voiture, il n'en reste plus qu'un amas de ferraille.

A peine dix minutes plus tard, une autre voiture venant également de Riddes heurta le même routier. Fort heureusement, il n'y eut pas de blessés dans ce deuxième accident, mais la voiture a subi d'importants dégâts matériels. La remorque du camion est passablement endommagée.

La police de Saxon, appelée immédiatement sur les lieux, enquête afin de découvrir les causes de ces deux accidents.

On tourne un film en Valais

Le Valais fournira le décor extérieur à un nouveau film suisse, « Deux destinées à Rome », tourné par une maison zuricoise. Il raconte l'histoire d'un soldat valaisan de la Garde suisse du Vatican.

Un dangereux cambrioleur arrêté

Les agents de la brigade volante de la police cantonale, en tournée d'inspection sur la route cantonale ont arrêté un dangereux individu nommé Sobrero, d'origine italienne, qui circulait au guidon d'un vélo volé. Bien connu de la police, ce personnage est l'auteur de nombreux cambriolages et vols par effraction commis en Suisse. Il est expulsé mais avait réussi récemment à gagner Brigue par le tunnel du Simplon, dissimulé dans un wagon de charbon. Cet individu, inculpé de vol et de rupture de ban, a été mis à la disposition du juge instructeur.

Achetez la prochaine fois
le nouveau VIM...
Grâce à sa qualité insurpassable, vous ne voudrez plus rien d'autre !



A la
Loterie Romande
le plus petit lot est de
Fr. 12.-
le 1^{er} septembre
10 GROS LOTS
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
16.210 autres lots

Deux

ouvrières italiennes

cherchent

travail

Tél. 026 / 6 58 32.

On cherche pour une dame âgée, infirme, une

infirmière

diplômée ou non : service de jour. Adresser offres à Mlle Gindraux, « Les Epinettes », Colombier (Neuchâtel).